

GRAND Besançon



La LGV, une porte sur l'Europe

> DOSSIER

L'ACTU DE L'AGGLO
SCoT: des orientations
pour un développement
harmonieux du territoire

UN TEMPS D'AVANCE
Le Grand Besançon
a le ticket... avec
la billettique!

VIE QUOTIDIENNE
Les communes
réaménagent
leurs routes.



sommaire ÉDITO



En images

> 03

Coup de cœur

> 05

Une crèche interentreprises

L'actu de l'agglo

06 > 08

Dossier

09 > 13

La LGV,
une porte sur l'Europe

Vie quotidienne

> 14

Les communes
réaménagent leurs routes.

Tramway

> 15

Le tram
vous donne rendez-vous

Participatif

> 16

Le CDP à l'écoute des jeunes

Fiscalité

> 17

Un temps d'avance

18 > 19

Le Grand Besançon a le ticket...
avec la billettique!

Reportage

> 21

Sun City One: le vélo électrique
qui vous pousse dans les côtes!

L'actu des communes

22 > 25

Tribunes

27

Agenda

28 > 30



Les 25 et 26 septembre, plus de 15 000 Grand Bisontins ont passé " 24 heures sur la ligne ", à la découverte du chantier de la gare Besançon Franche-Comté TGV à Auxon et de la ligne ferroviaire qui la relie à la gare TGV Besançon Viotte. Ce sont des projets majeurs pour le développement de notre agglomération, dont on parle depuis de nombreuses années. Force est de constater qu'aujourd'hui, avant même le TGV Rhin-Rhône, ce sont les travaux qui avancent à grande vitesse, fournissant par la même occasion de l'activité et de l'emploi.

Le Grand Besançon prend toute sa part dans le financement et l'accompagnement de ces infrastructures. Il finance notamment la réhabilitation de la liaison entre Auxon et Viotte. Cela permet la création d'évitements et l'aménagement de trois haltes ferroviaires qui développeront encore le maillage territorial en transports collectifs. Par ailleurs, le Grand Besançon réalisera un parc d'activités tertiaires à côté de la nouvelle gare.

Ensuite, faut-il le rappeler, la Communauté d'Agglomération contribue à hauteur de 13,2 M€ au financement de la branche est de la LGV Rhin-Rhône, alors même qu'il s'agit d'une infrastructure nationale, voire européenne. En effet, les collectivités locales ont été sollicitées pour apporter 653 M€ sur les 2,3 milliards d'euros du projet. Et ce, dans une période actuelle où nos marges de manœuvre financières sont de plus en plus réduites.

Depuis plusieurs années désormais, l'État est l'auteur de mesures successives bouleversant notre budget et rendant floues nos prévisions pluriannuelles : gel puis baisse des dotations de l'État, réforme territoriale, réforme de la taxe professionnelle, transfert d'une part de la taxe d'habitation... Les exemples sont malheureusement nombreux. Alors demain, que faire ? Peut-être

ne pourrons-nous plus financer des projets d'intérêt national ou sous maîtrise d'ouvrage de l'État, comme la LGV Rhin-Rhône ou le contournement de Besançon ? Nous souhaitons ne pas y être contraints.

Et, hélas, les craintes que nous exprimions ici l'année dernière semblent se vérifier. Lors de l'annonce de la suppression de la taxe professionnelle, l'État indiquait que la compensation versée en 2010, année relais, serait "à l'euro près". Par rapport au passé, c'est exact, mais en cette année 2010, nous constatons un manque à gagner de 1,4 M€. Et à compter de 2011, nous devons appeler une taxe sur les ménages à travers le transfert de la part départementale de la taxe d'habitation, ce que nous avons refusé de faire antérieurement. Dans les années à venir, le gel des dotations de l'État conduira à une perte de recettes sans précédent pour nous : 2,3 M€ à 2,6 M€ par an en moyenne sur la période 2011-2018.

Les déficits de l'État sont, certes, d'une ampleur sans précédent, **mais les collectivités locales ne sauraient en être responsables** et subir une austérité conduisant inévitablement à freiner le dynamisme de nos territoires, à ralentir nos projets d'équipements publics et, au final, à fragiliser l'emploi local.

Malgré ces incertitudes et ces menaces sur ses ressources, le Grand Besançon entend bien rester un acteur majeur au service du développement de l'agglomération et de ses habitants.

Jean-Louis Fousseret

Président du Grand Besançon

Maire de Besançon

Gabriel Baulieu

1^{er} Vice-Président du Grand Besançon

Maire de Serre-les-Sapins



Grand Besançon, magazine bimestriel de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

Adresse : La City, 4, rue Gabriel-Plançon - 25043 Besançon cedex - tél. : 0381650700, fax : 0381822960. e-mail : agglomeration@grandbesancon.fr - www.grandbesancon.fr Directeur de publication : Jean-Louis Fousseret. Coordination : Nadia Magoni, Emilie Rognon. Comité éditorial : Gabriel Baulieu, Marcel Cottiny, Emmanuel Dumont, Christian Bomot, Nadia Magoni, Katia Mairey, Thomas Roussez, Florent Serrette, Pierre Silvain. Rédaction : Nadine Eybert-Baud, Damien Poirier, Véronique Vuillemin-Filippi. Crédit photos : Jack Varlet, Olivier Perrenoud, Yves Petit, sauf mention contraire. Conception et réalisation : Big Bang Communication (tél. 0381411878) - Impression : BLG commerce - ZI Croix de Metz - 54200 Toul. Distribution : La Poste. Régie publicitaire : MCC (tél. 0381554444). Représentant légal : Jean-Louis Fousseret - Dépôt légal : octobre 2010 - N° ISSN : 1634-3476 - Édité à 91.000 exemplaires.



L'orchestre de Besançon-Montbéliard Franche-Comté au Festival international de musique.

en
IMAGES



Soutenues par le Grand Besançon, les Nocturnes de la Citadelle remportent un franc succès.

EURO

Construire ou rénover

MENUISERIES

Une réponse à tous vos projets

Vérandas

Volets

Fenêtres & Portes-fenêtres

Portes d'entrée & de garage

Portails



.....

1 rue Lavoisier
25000 BESANÇON
Tél. 03 81 50 18 52
www.euromenuiseries.com

Pépinières Bourdon



25720 AVANNE AVENEY
Tél : 03 81 52 63 11
Fax : 03 81 52 20 23
Email : j.michel.bourdon@wanadoo.fr

ARTISAN DU VÉGÉTAL DEPUIS PLUS DE 30 ANS

**VOTRE PRODUCTEUR DÉTAILLANT AUX PORTES DE BESANÇON
VOUS AIDE À RÉALISER LE JARDIN DONT VOUS RÊVEZ**

**ACCUEIL SUR LE LIEU DE PRODUCTION
ET VENTE DE VÉGÉTAUX ADAPTÉS À LA RÉGION**

- Arbres fruitiers
- Arbres d'ornement
- Arbustes
- Conifères
- Plantes pour haie

CONSEILS ET CRÉATION DE JARDINS PERSONNALISÉS

- Venez avec le plan et des photos de votre jardin.
- Proposez-nous des noms de plantes que vous aimez.
- Nous vous aiderons à choisir et à concevoir un jardin à votre goût. Études personnalisées.
- Haies champêtres ou fleuries
- Abords de piscine
- Talus fleuris...



AGENDA des Pépinières BOURDON :

16 et 17 Octobre 2010 : PORTES OUVERTES de 9 h à 18 h, sans interruption
Samedi 27 Novembre 2010 de 9 h à 11 h : ATELIER « COMMENT TAILLER
SES ARBRES FRUITIERS » (merci de vous inscrire au 03 81 52 63 11)

PISCINES INTÉRIEURES-EXTÉRIEURES • KITS • HORS-SOL

Castor Bleu



Présent au Salon
**HABITAT
DÉCO & JARDINS
MICROPOLIS**
HALL A2
STAND E53



25200 THISE
Route de Belfort - RN 83
(face piscine Chalezeulle)
castor-bleu@wanadoo.fr

03 81 80 51 77

RÉNOVATION • ENTRETIEN • ACCESSOIRES • PRODUITS • SPAS • SAUNAS • ABRIS



Baby and Co est la première crèche d'entreprises du Grand Besançon.

> Besançon - TEMIS

Une crèche interentreprises

COUP DE CŒUR

Installée au cœur de la technopole TEMIS, la crèche Baby & Co accueille depuis la rentrée de septembre, 40 bébés et petits jusqu'à 4 ans. Au total, 60 places sont proposées aux enfants des salariés, travaillant sur la technopole TEMIS du Grand Besançon et de certaines entreprises comme La Poste, Maty et Super U. Particularité de cette crèche privée inter-entreprises: ce sont les administrations ou les dirigeants de PME-PMI qui réservent une place pour leurs collaborateurs.

Créée en mai dernier, la crèche Baby&Co à Besançon est la seule crèche d'entreprises pour l'agglomération bisontine et bien au-delà. Rattachées à la société Crèches Baby & Co, société franco-comtoise basée à Anteuil, ces crèches ouvertes 12 heures par jour existent pour l'instant sur le pays de Montbéliard (Technoland) et à Maxéville (54); elles devraient poursuivre leur développement, à raison de deux créations par an sur l'est de la France. « Pour les parents, les règles d'accueil et d'encadrement de leurs enfants sont identiques à n'importe quelle crèche municipale, de même que les tarifs, indexés sur les revenus des familles, précise Caroline Fallot, chargée de mission au sein de Baby & Co. L'établissement est agréé par la CAF et le Conseil général, il fonctionne à Besançon grâce à 12 emplois en équivalent temps plein qu'appuient un psychologue et un médecin référent. La différence réside dans les modalités d'inscription qui s'effectuent uniquement via l'employeur de l'un des parents; ce dernier

prend aussi à sa charge la part habituellement payée par les collectivités. »

Pas de liste d'attente

À la clé pour l'entreprise, des mesures fiscales avantageuses, mais aussi l'assurance d'une politique sociale appréciée des collaborateurs. « Les salariés sont plus sereins pour travailler, poursuit Caroline Fallot, d'autant que la crèche offre une tranche d'accueil horaire large : de 7h30 à 19h30, avec la certitude que les enfants, même malades, seront accueillis... ». Ceux qui sont intéressés par la formule peuvent solliciter les ressources humaines de leur entreprise avec un avantage substantiel: « En cette rentrée, nous n'avons pas encore de liste d'attente et accueillons les enfants au fur et à mesure de leur inscription ».

■ **Crèche Baby & Co,**
2C avenue des Montboucons,
25000 Besançon
www.crechesbabyandco.com

> TOURISME

Port d'agglomération: pensez à l'hivernage

Depuis 2009, le port fluvial d'agglomération accueille les bateaux de tourisme sur trois sites: la halte du Moulin Saint Paul, la halte de la Cité des Arts et de la Culture, en plein cœur de Besançon, et la halte de Deluz, à l'entrée de l'agglomération. Si la fréquentation estivale ne cesse d'augmenter, sachez également que le port propose la location d'anneaux d'amarrage à l'année pour l'hivernage des bateaux de propriétaires locaux. Les plaisanciers disposent de nombreux services: un accès à l'eau et l'électricité, une station de récupération des eaux usées et même une blanchisserie.

■ Renseignements auprès de Doubs plaisance: 06 71 17 91 29

> DÉCHETS

Le compostage... C'est aussi collectif !

Contrairement aux idées reçues, le compostage n'est pas réservé aux seuls propriétaires de maison avec jardin. En effet, le SYBERT encourage les habitants d'immeubles et les bailleurs à mettre en place des composteurs collectifs, permettant ainsi de valoriser l'équivalent de 30 % des déchets contenus dans les bacs gris. Depuis le lancement de l'opération, le SYBERT a accompagné plusieurs initiatives sur Besançon et une quarantaine d'habitants se sont déjà lancés dans l'aventure du compostage en bas de leur immeuble.

■ Pour en savoir plus et bénéficier d'un accompagnement par le SYBERT, téléphonez au 03 81 21 15 60. (Syndicat de Traitement des Déchets de Besançon et sa Région, 4 rue Gabriel-Plançon).

> AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

SCoT: des orientations pour un développement harmonieux du territoire

133 communes et plus de 200 000 habitants. Tel est le périmètre d'action du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) qui se met en place pour favoriser un développement et un aménagement harmonieux et raisonné du territoire du Grand Besançon et de cinq communautés de communes voisines (Val Saint-Vitois, Rives de l'Ognon, Val de la Dame Blanche, La Bussière, Vaîte-Aigremont).

Le SCoT constitue un document majeur dans le domaine de l'aménagement. Il doit en effet définir les orientations fondamentales d'organisation du territoire. Ainsi, le SCoT édictera des dispositions en

matière d'habitat, de développement économique, de transports ou bien encore d'environnement qui permettront aux communes membres de mieux gérer leur développement futur.

Le SCoT est entré dans sa dernière phase d'élaboration. Actuellement, le syndicat mixte en charge du projet prépare le Document d'orientations générales qui listera l'ensemble des dispositions qui devront être déclinées par les communes et les intercommunalités dans leur politique d'aménagement.

Bien entendu, l'élaboration des orientations et du document de synthèse passe par une phase de concertation avec les élus et les habitants. Trois réunions publiques organisées à la mi-septembre sur le territoire du SCoT ont permis d'expliquer la démarche et de recueillir les avis et questions des habitants.



Réunion publique sur le SCoT.

■ Retrouvez plus d'informations sur le SCoT sur www.grandbesancon.fr Rubrique « Logement - Urbanisme »

> SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

Atelier d'échanges de pratiques pour réduire ses déchets

Comment limiter nos déchets et mieux jeter? À l'occasion de la semaine européenne de réduction des déchets, la Direction Gestion des Déchets du Grand Besançon propose trois ateliers pour éviter de produire des déchets et jeter moins et mieux. Le premier aura lieu le mardi 23 novembre de 14h à 16h. Deux autres séances suivront, en janvier et février 2011. Des outils seront mis à la disposition des participants pour mesurer la réduction effective du volume de leur poubelle.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire au N° Vert 0800 800 674, par courrier ou par mail agglomeration@grandbesancon.fr jusqu'au 13 novembre 2010.

À noter: le mercredi 24 novembre auront lieu les traditionnelles **portes ouvertes dans l'appartement témoin de Fontaine-Éco de 14h à 17h (accès libre)** au cours desquelles vous pourrez découvrir tous les gestes pour économiser l'eau et l'énergie ou réduire et bien trier vos déchets (entrée libre).

Merci de renvoyer le bulletin ci dessous à la Direction Gestion des Déchets du Grand Besançon, 4, rue Gabriel-Plançon, 25043 Besançon cedex.

Le mardi 23 novembre de 14 à 16h, à Fontaine Eco (26, D rue de Fontaine Ecu)

> BULLETIN RÉPONSE

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone ou portable : Courriel :

Souhaite participer aux ateliers d'échanges pratiques sur la réduction des déchets (1^{re} séance, le mardi 23 nov. 2010)

> CULTURE

La rentrée du conservatoire

Les élèves ont déjà fait leur rentrée au conservatoire, le début d'année scolaire s'accompagne toujours de nouveautés.

Le conservatoire du Grand Besançon propose l'enseignement de plus de 25 instruments. En ce mois d'octobre, la percussion au sens large est mise à l'honneur. En partenariat avec l'IUFM, des rencontres et un cycle de formations sont organisés, destinés aux élèves comme au grand public et aux professionnels. Il s'agit de sensibiliser au monde des sons à travers les structures sonores Baschet¹, dont le parc instrumental innovant et créatif offre un vaste champ de découverte et d'improvisation. À la clé au fil de l'année, une série de concerts et de manifestations qui réuniront les diverses pratiques musicales de la percussion dans toute la Franche-Comté. Pour connaître les nouveautés, les différentes disciplines pratiquées, télécharger les dossiers d'inscription, en danse, musique ou théâtre.



25 instruments sont enseignés au Conservatoire.

Connectez vous sur le site Internet : les pages Internet du Conservatoire ont fait peau neuve.

¹ Nom du musicien à l'origine du travail mené sur les structures sonores.

■ **À découvrir sur :** www.grandbesancon.fr

> ENERGIE

Les " Familles actives pour le climat " au musée de Nancray



Le musée de Nancray s'est associé à l'opération « Familles actives pour le climat », le groupe de familles volontaires mis en place dans le cadre du Plan Climat Énergie Territorial en cours d'élaboration par le Grand Besançon et la Ville de Besançon. Très impliqué dans le développement durable, le musée des maisons comtoises a invité sur place les familles de ce programme pour deux journées. Après des ateliers de jardinage biologique, cuisine sauvage et art et nature en juillet, les participants ont appris, ce 9 octobre, à faire leurs graines : une manière de récolter des semences bien adaptées à son terrain. L'atelier de " cuisine des courges " a permis de découvrir des recettes simples pour accommoder ces légumes de saison, pâtisseries et autres potirons.

Les enfants, de leur côté, ont pu s'essayer à la cuisson du pain. Les participants ont reçu un abonnement d'un an au musée : de quoi approfondir leurs connaissances sur d'autres gestes simples à faire pour la planète !

> ENVIRONNEMENT

La Charte de l'agriculture entérinée

La signature officielle de la Charte de l'agriculture du Grand Besançon, prévue le 16 octobre, réunira sept acteurs locaux : la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, la Chambre d'Agriculture du Doubs, la Ville de Besançon, le Conseil général du Doubs, la Région Franche-Comté, le lycée agricole de Dannemarie-sur-Crète et l'AFIP (Association

de Développement Rural). Cette charte vise à formaliser leur engagement à maintenir une agriculture dynamique et diversifiée, notamment en mobilisant du foncier pour permettre l'installation de maraîchers, à développer les liens ville-campagne et à favoriser les activités de production durable. Des actions seront ainsi menées pour

encourager le dialogue entre agriculteurs et élus locaux, pour développer des circuits courts du producteur au consommateur, soutenir les marchés de producteurs ou encore aider les exploitants à adopter les moyens de production biologiques en travaillant, par exemple, les actions agricoles sur zone de captage d'eau potable.

> INFRASTRUCTURES

La passerelle de la Malate en service

Après 18 mois de travaux, l'ouvrage d'art enjambant le Doubs à hauteur de la Malate est en service depuis le mois d'août. Large de 2,5 m, destinée aux piétons, cyclistes et autres modes doux, la passerelle s'étend sur un linéaire de 280 m, incluant les rampes d'accès en pentes douces. Financée par le Grand Besançon avec le concours de l'Europe, de l'État et du Conseil général, pour un coût d'opération de 3,6 M€ dans le cadre de sa politique en faveur des modes doux, la passerelle permet de relier Besançon à Montfaucon depuis le chemin des Prés de Vaux.

> SANTÉ

Garder la forme avec Ginko et l'Université

Cette année encore, le réseau Ginko participera à la journée " Forme et bien-être ". Organisée le 14 octobre, cette initiative, lancée par l'Université de Franche-Comté, vise à montrer les bienfaits qu'apporte une activité physique régulière. Jusqu'ici destinée aux étudiants, la version 2010 s'ouvrira au grand public. C'est le Palais des Sports qui accueillera la manifestation. Chacun pourra faire son diagnostic forme, découvrir de nombreuses idées d'activités, les tester... et même repartir avec son carnet Vitalité, fourni par Ginko.

■ **Journée " Forme et Bien-être ",** jeudi 14 octobre entre 12h et 21h.
Bus lignes 7 / 9 / 20 / B / 22
Stations : Palais des Sports / Galilée / Saint-Martin

> ENVIRONNEMENT

Écogeste

En cette période de rentrée scolaire, pensez à économiser le papier...

Privilégiez les courriers électroniques. Limitez au maximum les impressions au bureau, inutile par exemple d'imprimer systématiquement tous vos courriels!

Utilisez le verso des feuilles comme brouillon.

Une tonne de papier recyclé permet d'épargner environ 17 arbres mais aussi 20000 litres d'eau et l'équivalent énergétique de 1000 litres de pétrole.

> DÉMOGRAPHIE

Le Grand Besançon, agglomération attractive

Régulièrement, Besançon et son agglomération se classent parmi les territoires les plus attractifs de France. Dernièrement encore, le classement du magazine l'Entreprise désignait le Grand Besançon comme l'agglomération de moins de 200 000 habitants la plus attractive en termes de formation et de recherche-développement pour les entreprises.

D'autres éléments confirment l'intérêt que suscite le Grand Besançon. Ainsi, les chiffres démographiques indiquent qu'en 2009, ce sont quelque 2 800 nouveaux foyers qui se sont installés dans l'agglomération, dont les deux tiers à Besançon même. Près de 3 % de la population actuelle sont donc constitués de nouveaux venus, séduits par l'agglomération ou attirés par leurs activités économiques sur le territoire. Gageons que les Grand Bisontins sauront les accueillir comme il se doit et favoriser leur intégration !

> ECONOMIE

FACE, la Fondation Agir Contre l'Exclusion s'implante sur le Grand Besançon



Reconnue d'utilité publique, FACE, la Fondation Agir Contre l'Exclusion, rassemble 3500 entreprises en France. Depuis le printemps, le nouveau club FACE du Grand Besançon regroupe une quinzaine de sociétés qui souhaitent véhiculer des valeurs sociales. Elles se sont rassemblées à Besançon autour de Gilles Simoncini, le président local du club et délégué régional de GDF Suez. « Nous souhaitons travailler ensemble pour améliorer la diversité sociale dans les entreprises, pour prévenir l'exclusion en accueillant des stagiaires... Mais pour que nos futures actions soient le plus efficace possible, nous allons dans un premier temps entamer un dialogue avec les acteurs sociaux du secteur ». Les "rencontres inédites", organisées par le club FACE, permettent déjà de faire se rencontrer demandeurs d'emploi et chefs d'entreprises. Si l'emploi demeure la principale préoccupation du club FACE, les actions des entreprises vers l'école ou les actions internes, de formation par exemple, sont également envisagées.

■ Gilles SIMONCINI – Président du club FACE
03 81 21 36 53 – gilles.simoncini@gdfsuez.com

> ÉCONOMIE

Les nanotechnologies à Micronora

Dédié aux technologies de haute précision, le plus grand salon européen des microtechniques a accueilli cette année 563 exposants, dont une centaine du Grand Besançon.

Tous les deux ans, ce salon professionnel est un concentré de technologies et d'innovations. Pour Michèle Blondeau, directrice du salon, « malgré la crise, le salon résiste bien. En effet, les microtechniques occupent une place de plus en plus importante dans l'industrie mondiale et représentent un des secteurs les plus dynamiques ». Une aubaine pour les entreprises de l'agglomération. Pour aller plus loin, Francis Presseccq, chef de service "Laboratoire et Expertise" du Centre National d'Études Spatiales (CNES) a été invité pour animer une série de conférences de haut vol et pour découvrir les savoir-faire des entreprises du Grand Besançon. L'aérospatiale est un vecteur de développement pour les microtechniques. Entre rencontres et innovations, Micronora, ouvert depuis 2006 aux nanotechnologies, s'est offert un zoom sur les microtechniques: " Plus petit, plus précis, plus intelligent: les + produits de demain ". En parallèle, le salon a accueilli les premières assises nationales du découpage-emboutissage. À noter enfin, une belle distinction pour la société bisontine Mécadécoupe, qui a reçu le Micron d'Or dans la catégorie " outillages et instruments de production ".



La société Mécadécoupe, une des lauréates des Micron d'Or 2010.

DOSSIER

Après 40 mois de travaux de génie civil, 2,3 milliards d'euros investis, la mise en service de la Ligne à Grande Vitesse Rhin-Rhône aura lieu le 11 décembre 2011. 30 ans jour pour jour après l'arrivée du 1^{er} TGV en France, la Franche-Comté inaugurera le premier projet LGV reliant la province à la province, sans passer par Paris. Cette ligne transportera chaque année plus de 11 millions de voyageurs. Avant cela, aborder l'avènement de la LGV dans l'agglomération bisontine, c'est expliquer le fonctionnement d'un système à deux gares, comprendre la redéfinition du réseau de desserte ferroviaire local, envisager les enjeux, les perspectives de développement qui y sont associés, et apprécier l'élan de communication collectif nécessaire au rayonnement de cet accélérateur de développement pour les espaces locaux et régionaux qu'il traverse. C'est également la mise en place d'un pilotage autour d'une infrastructure vitale pour l'avenir de la région.

LA LGV...

Une porte sur l'Europe,
des connexions locales améliorées,
une ligne de force pour notre territoire.

Crédit photo : RFF

Le mot du président
Jean-Louis Fousseret

La Grande Vitesse, une chance historique

« L'arrivée de la Ligne à Grande Vitesse le 11 décembre 2011 est une chance historique pour notre agglomération. Et aussi un grand défi que nous relevons avec enthousiasme pour mettre notre bassin de vie en liaison directe avec les grandes agglomérations françaises et européennes, du nord au sud.

Cette infrastructure permet de créer un système original à deux gares entre Besançon Franche-Comté TGV et la gare TGV Viotte, reliées par une liaison ferroviaire, comportant trois haltes ferroviaires, où circuleront TGV et trains express régionaux (TER).

Ce système mettra ainsi les voyageurs en relation directe, d'Auxon à Besançon, avec tous les types de transports collectifs (trains, tramway, réseau Ginko, bus départementaux) et modes doux (vélocité notamment).

Le Grand Besançon, en lien avec les autres collectivités, participe fortement à l'aménagement et au financement du système ferroviaire aux côtés de Réseau Ferré de France et de la SNCF.

En outre, aux côtés des communes d'Auxon-Dessous et Auxon-Dessus, le Grand Besançon s'investit également dans la création et l'aménagement de son parc d'activités tertiaires dans le périmètre immédiat de la nouvelle gare. Ce sont à terme 3 500 emplois qui seront créés.

Ce système ferroviaire original est un facteur important pour le développement économique, culturel et social de notre bassin de vie, mais aussi pour une partie de la Franche-Comté.

Anticipant l'arrivée de la LGV, nous avons lancé une dynamique de développement auprès des élus d'un périmètre plus large. En préparant ainsi le lancement d'un concept de " Besançon Centre Franche-Comté ", une zone d'attractivité qui s'étendra du Jura à la Haute-Saône, de Baume-les-Dames à Dole, de Pontarlier et à la Suisse. Tous ensemble, nous devons saisir cette opportunité de la Grande Vitesse qui ne se représentera plus avant des décennies. Le Grand Besançon et la Ville de Besançon seront donc au rendez-vous. »



Crédit photo : SNCF

Quel pilotage ?

Pour un projet de cette envergure, la question du pilotage est essentielle et complexe. Rappel des partenaires impliqués et de leur rôle :

À l'origine du projet :

- Réseau Ferré de France (RFF), propriétaire des voies.
- SNCF, transporteur et propriétaire des gares.

Soutien financier au projet :

- L'État,
- RFF,
- les collectivités territoriales dont le Conseil régional, en charge également des TER (Trains Express Régionaux),
- les conseils généraux et les agglomérations franc-comtoises,
- le Grand Besançon qui a investi 13,2 M€.

Articulation du projet :

- Politique : pour l'articulation locale du projet, le Grand Besançon a mis en place dès 2005 un Comité d'orientation TGV qui réunit l'État, représenté par le préfet, les collectivités locales (Région Franche-Comté, Départements du Doubs et de la Haute-Saône) et les établissements publics concernés (SCoT, Communauté de communes du Val de la Dame Blanche). Il s'agit pour ce Comité d'orientation d'anticiper les problèmes et de générer un « effet TGV » positif pour le développement du territoire.
- Technique : une mission pilotée par le Grand Besançon veille à la cohérence technique entre les différents projets et opérations.

Deux gares, trois haltes

Pour la construction de la LGV, l'option retenue est un système pensé pour ouvrir la région sur l'Europe tout en drainant mieux son propre territoire. Dans le Grand Besançon, la mise en place des meilleures conditions de développement possibles passait donc par la construction d'une nouvelle gare reliée au réseau classique et par l'adaptation de la gare urbaine existante.

La gare de Besançon Viotte

La gare Viotte s'apprête à devenir un Pôle d'Échanges Multimodal (PEM), un lieu où s'articulent tous les types de déplacement (piétons, vélocité, autocité, voitures, taxis, bus urbains et périurbains, tramway, TER, trains, TGV), de sorte que chacun trouve immédiatement un moyen de se rendre où il veut comme il veut, dans l'agglomération et au-delà.

Cette mutation s'accompagne de travaux importants comme le prolongement du tunnel piéton pour traverser complètement la gare du nord au sud, ou la création d'un quatrième quai à la demande expresse de Jean-Louis Fousseret.

Le parvis sud sera aménagé en un véritable pôle d'échanges multimodal, à niveau de l'avenue Foch, où se croiseront Tramway, bus, taxis, Vélocité, Autocité, ..., en lieu et place du parking actuel, cette offre de stationnement étant relocalisée au nord de la gare.

Enfin, la modernisation du bâtiment voyageur de la SNCF et la restructuration des terrains alentours (Pomona notamment) doit permettre de renforcer l'attractivité de ce nouveau morceau de ville autour de Viotte, quartier où l'on pourra trouver des commerces, des services, de l'habitat, ainsi qu'un important pôle tertiaire.



Des élus attentifs aux explications du chargé de projet Travaux connexes de RFF.

Trois haltes ferroviaires

La portion de ligne qui relie les deux gares assurera la desserte de la gare Viotte et permettra le passage des navettes TER. Sur ces 12 km, trois haltes ferroviaires situées à l'entrée nord de Besançon (Portes de Vesoul), à École-Valentin et à Miserey-Salines faciliteront la mobilité dans le nord de l'agglomération. Un cadencement des TER, dans les deux sens, a été pensé: ils circuleront à une fréquence d'1h à 1h30 en heures de pointe, et d'1h30 en heures creuses. Certaines lignes de bus seront aussi restructurées pour assurer une desserte de ces haltes et inciter davantage les Grand Bisontins à laisser leur voiture au garage.



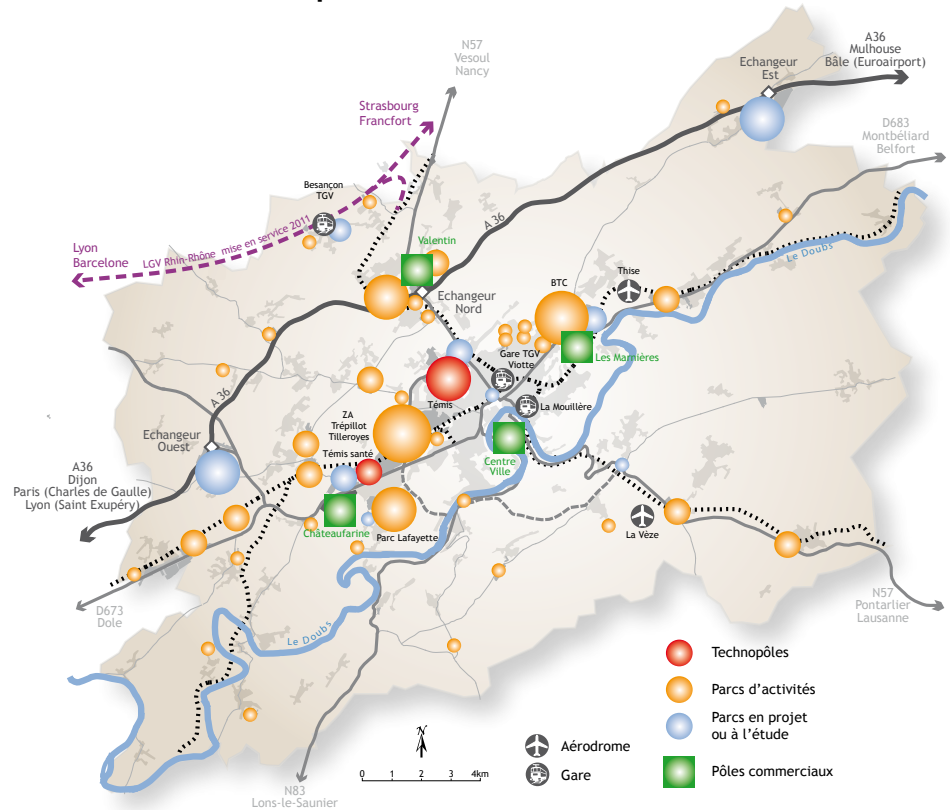
La Gare de Besançon Franche-Comté TGV

Conçue par l'architecte Jean-Marie Duthilleuil, la gare située sur les communes d'Auxon-Dessus et Auxon-Dessous, totalisera 3000 m² semi-enterrés. Première gare TGV à être labellisée Haute Qualité Environnementale (HQE), elle sera à la pointe des nouvelles normes de construction écologique: toiture et rampes d'accès voyageurs végétalisées, puits canadien, le plus grand d'Europe, chaufferie bois, 300 m² de cellules photovoltaïques en toiture... Confortable à l'intérieur comme dans son périmètre, elle proposera aux voyageurs un parking de 1000 places, avec système de récupération des eaux de pluie. Véritable plate-forme multimodale, elle accueillera les bus du réseau Ginko, les autocars, les taxis, les voitures de location et les vélos...



Économie, transports, tourisme : des enjeux forts

Dans l'une des régions les plus industrielles de France, où doit s'épanouir une légitime ambition touristique, les enjeux sont évidemment pluriels: pour la Franche-Comté, pour ses communes, ses entreprises, ses commerces, ses établissements d'accueil. Si la LGV constitue pour le territoire comtois un formidable outil de développement, une rampe de lancement vers la dimension internationale, elle suppose effort et stratégie dans le secteur public comme dans le secteur privé.



Source: Audis, Grand Besançon
Conception et réalisation: Audi, Août 2010

Un premier exemple de stratégie offensive, la création d'un parc tertiaire aux abords de la gare d'Auxon

Situé sur la commune d'Auxon-Dessus, un parc d'activités tertiaire de 25 ha va être créé à proximité immédiate de la nouvelle gare Besançon Franche-Comté TGV, sur décision du Grand Besançon. Après la mise en service de la gare, les travaux de terrassement pourront commencer. Suivra le chantier de construction des locaux et bureaux (92 000 m² à terme). Accessible en voiture, en TER et par des lignes Ginko, dès 2011, l'attractivité du site sera renforcée par la présence de nombreux services sur place. Quelques 3 500 emplois y sont prévus à terme. Les entreprises et commerces seront accueillis dans un parc donné pour exemplaire en termes d'intégration environnementale et de qualité éco-énergétique des bâtiments. Le concept d'urbanisme de clairière* prendra ici tout son sens puisque les bâtiments seront construits au milieu d'espaces boisés.

*Construction qui vise à respecter au mieux la forêt.

Pour faire rayonner la Franche-Comté et ses potentiels en termes d'économie, de recherche, de formation et de produits culturels, c'est tout un territoire qui est mis en mouvement au niveau local, avec des dessertes augmentées (haltes ferroviaires, TER, Ginko), et aux niveaux national et extra-national: une fréquence de liaison augmentée de 50 % vers Paris (de 6 à 9 TGV/jour), une mobilité décuplée au sein de l'espace métropolitain Rhin-Rhône, et des connexions rapides entre Europe du Nord et Arc méditerranéen. Un véritable changement d'échelle.

Sur le plan économique, l'arrivée de la LGV laisse entrevoir un regain d'activité et des perspectives de création d'emplois. La réalisation du projet a déjà permis des retombées directes et indirectes pour l'emploi local: depuis le début des travaux, en juillet 2006, les travaux de génie civil et la pose d'équipements ont généré 6 000 emplois. De nouvelles opportunités se présentent pour les PME locales (nouveaux marchés, relations clients, facilité d'embauches).

La manne touristique représente évidemment un enjeu majeur, un moteur pour la ville, son agglomération, la région. Il s'agit d'attirer de nouveaux arrivants venus travailler, bâtir un projet ou se former, mais également les touristes, amateurs de patrimoine et de nature.



Des acteurs unis autour d'une démarche de communication cohérente

Dans une logique de conquête de nouveaux décideurs économiques, de nouveaux arrivants et de touristes, l'Agglomération et la Ville travailleront de concert à la mise en place d'actions de communication à destination de chefs d'entreprise en recherche de partenariats ou de sites d'implantation dans des domaines à haute valeur ajoutée (microtechniques, biomédical...), mais également de touristes en quête de découvertes patrimoniales et urbaines. Leurs actions s'inscriront par ailleurs dans une stratégie régionale cohérente, conçue pour démultiplier ses effets.

“ 24h sur la ligne ”, c'est l'intitulé d'une opération de communication menée chaque année depuis 2007 par RFF sur les 140 km de ligne à grande vitesse qui traversent notre région. RFF ouvrait au grand public, les 25 et 26 septembre, le tronçon de 12 km qui relie la future gare Besançon Franche-Comté TGV à la gare TGV Besançon Viotte.

Ces deux journées ont permis à RFF, à la SNCF et aux collectivités d'expliquer à un grand nombre de futurs usagers (près de 15 000 visiteurs) le fonctionnement du système à deux gares,

des haltes ferroviaires, des navettes et de leur cadencement.

La population a ainsi pu découvrir au fil du ballast les ouvrages réalisés (ponts, tunnels, plate-forme sous station...). Pour l'occasion, les quatre communes sur la portion, Auxon-Dessus, Auxon-Dessous, Miserey-Salines, École-Valentin, ont activement participé à l'organisation de ce week-end « ligne ouverte » en mobilisant leurs réseaux associatifs respectifs. Cette manifestation a également reçu le soutien de la Ville de Besançon et du Grand Besançon.



Avant la course pédestre, les élus dégagent la voie.



Une communication partenariale

Le Conseil régional joue la carte du partenariat pour déployer à grande échelle une démarche commune de communication : la Région, le Département, les agglomérations de Besançon, Belfort et Montbéliard veilleront à la complémentarité de leur communication en vue de donner une lisibilité optimale aux différents territoires de Franche-Comté desservis par la LGV. Cette stratégie collective, qui s'appuie sur l'effort de communication de la SNCF, démultiplie une force de frappe à la hauteur des impacts économiques attendus.

à SAVOIR

Le club TGV

Sur le modèle des “ clubs 320 ” créés en 2007 dans chacune des villes du TGV Est du TGV (Metz, Nancy, Reims, Strasbourg), la SNCF et le Conseil régional ont mis en place en 2009, pour la Franche-Comté, un club TGV Rhin-Rhône, espace d'information et d'échange d'idées, afin de fédérer habitants, acteurs économiques, élus et forces vives locales autour de l'arrivée de la LGV. Ce club se subdivise en quatre cercles, dont celui de Besançon - Franche-Comté. Le Grand Besançon et la Ville participent activement à son animation.

■ www.clubtgvrhinrhone.eu





La rue du Huit-Septembre à École-Valentin : un modèle pour la cohabitation des automobilistes, des cyclistes et des piétons.

> Équipements

Les communes réaménagent leurs routes

Afin de répondre aux besoins d'équipement et de sécurisation qu'attendent les habitants, les communes lancent de nombreuses opérations de voirie. Pour les aider dans leurs démarches, le service d'Aide aux communes du Grand Besançon est un relais précieux. Tour d'horizon de quelques projets ou réalisations en cours dans les villes et villages de l'agglomération qui font appel à ce dispositif.

+ D'INFOS

Service d'Aide aux communes
du Grand Besançon,
tél 03 81 65 79 61



Formule à la carte ou prise en charge complète d'un projet: le service d'Aide aux communes met à la disposition des communes du Grand Besançon qui en font la demande, un accompagnement adapté à leurs besoins, comme le souligne Pierre Contoz, vice-Président du Grand Besançon, en charge de l'aide aux communes: « De la définition des besoins à la consultation des entreprises, tout est possible dans l'appui que nous pouvons apporter. Pour les communes les plus petites, il n'est pas toujours simple de s'y retrouver dans les exigences des marchés publics, recherche de maître d'œuvre ou de subventions. Nous intervenons à leur côté afin de les aider dans l'ensemble des démarches jusqu'à la réalisation des travaux. » Les aménagements de voiries dans les communes, menés et financés essentiellement par elles, répondent avant tout à un objectif de sécurisation: il s'agit de bien calibrer l'espace dévolu à l'automobile, de réduire sa vitesse tout en matérialisant clairement celui réservé aux deux-roues et piétons, avec une accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

D'Audeux à Torpes

C'est le cas à Audeux, à l'Orée du Bois, un lotissement ancien, dont la sécurisation se

couple à la requalification de sa voirie, très dégradée. Les études sont achevées et les travaux devraient être réalisés pour l'été 2011. À École-Valentin, grâce à l'appui des services du Grand Besançon, la rue du Huit-Septembre-1944 vient d'être aménagée sur ce même principe: les 600 m de voie desservent un nouveau quartier avec l'intégration d'une bande en mode doux et de carrefours traités en « zone 30 ». La commune a, par ailleurs, engagé des études pour la rue de la Tuilerie afin de sécuriser la sortie de l'école et mettre en valeur les lieux avec la création d'espaces verts et de cheminements piétons.

Pour avoir du recul en termes de coûts d'investissement et réaliser des économies d'échelle, Pouilley-les-Vignes mène de son côté un programme pluri-annuel sur cinq rues du village, dont deux sont prévues prioritairement en 2011 (rues des Marronniers et de Miserey-Salines). À Novillars, Montferrand-le-Château, Serre-les-Sapins, Thise et Chalezeule ou encore Torpes, des projets de voirie, à l'état d'études ou en cours de réalisation sont aussi lancés, témoignant tous de la vitalité des communes, et de la confiance qu'elles font à la Communauté d'Agglomération pour les accompagner.



Le futur tramway à Besançon (image de synthèse).

> Tramway

Le tram vous donne rendez-vous

Après le vote des élus du Grand Besançon le 30 juin dernier décidant de doter l'Agglomération d'un tramway, le projet entre dans une nouvelle phase. Alors que les études techniques s'achèvent, l'enquête publique, qui permettra à chacun d'exprimer son avis et de poser ses questions sur le tramway, va débiter.

Le dossier du futur tramway du Grand Besançon a franchi une nouvelle étape cet été, avec le lancement des études de projet. Ces investigations techniques permettront de préciser les derniers détails du projet, avant que les entreprises chargées des travaux n'entrent en action.

Mais avant que les travaux ne débutent, le projet de tram doit être déclaré d'utilité publique, par le préfet. Pour obtenir cette déclaration, un dossier d'enquête préalable a été déposé en préfecture, le 9 juillet dernier. On y trouve les pièces graphiques (plans, coupes et schémas) mais aussi l'étude d'impact qui analyse les effets directs et indirects du projet sur l'environnement et présente les mesures compensatoires (par exemple indemnisation des commerçants et des propriétaires). Enfin, y sont détaillés les éléments budgétaires du projet qui, pour mémoire, est financièrement autonome, il n'entraînera **ni augmentation, ni création d'impôts sur les ménages, et ne ralentira pas les investissements du Grand Besançon.**

S'informer et s'exprimer sur le tram

C'est sur la base de ce dossier déposé en préfecture et dans le cadre de l'enquête publique, que les particuliers, les associations et les acteurs socioprofessionnels seront prochainement invités à formuler leurs avis et appréciations, leurs demandes particulières ou leurs propositions sur le tramway. Cette enquête publique sera menée de manière indépendante par une commission d'enquête nommée par le président du tribunal administratif qui fixera aussi les dates de la consultation. Les habitants du Grand Besançon seront informés des modalités de cette enquête par l'affichage légal et grâce à un ensemble de moyens de communication (annonces dans la presse, affiches dans et sur les bus du réseau Ginko, etc.), mis en place par le Grand Besançon.

En attendant ce grand rendez-vous, chacun pourra approfondir sa connaissance du projet de tramway grâce à un site Internet dédié et à un cycle de neuf réunions publiques, en présence des élus et des techniciens chargés du dossier au sein du Grand Besançon (voir les dates de réunions ci-contre). Des rendez-vous à noter dans vos agendas.

à VOS AGENDAS

Neuf réunions publiques près de chez vous

Avant l'enquête publique, les élus et les techniciens de l'agglomération vous donnent rendez-vous pour vous présenter le projet de tramway, recueillir vos avis et répondre à toutes vos questions sur le sujet :

- **Mercredi 20 octobre à 20h**
à la Maison de quartier Planoise
- **Lundi 25 octobre à 20h30**
à la Maison de quartier Planoise
- **Mercredi 27 octobre à 20h**
à la Maison de quartier Grette
- **Jeudi 28 octobre à 20h**
au fort Griffon
- **Mardi 2 novembre à 20h**
au Petit Kursaal
- **Lundi 8 novembre à 20h**
à l'école élémentaire Pierre-et-Marie-Curie
- **Mercredi 10 novembre à 20h**
au FJT La Cassotte
- **Mardi 16 novembre à 20h**
au Centre culturel sportif et de loisirs de Serre-les-Sapins
- **Mercredi 17 novembre à 20h**
à la Maison commune à Chalezeule



Ayez le réflexe Carte Avantages Jeunes !

Vendu 7 € dans le réseau information jeunesse, le « Pack Avantages Jeunes » offre plus de 2000 réductions et gratuités à travers la région dans les domaines de la culture, des loisirs et des sports. Réservée aux jeunes de moins de 26 ans, mais aussi aux enfants et étudiants de moins de 30 ans, cette carte est un condensé de bons plans : un abonnement gratuit à la bibliothèque, une entrée à la Citadelle, à la piscine et à la patinoire ou encore le cinéma à prix tout doux ! Grâce à son fort positionnement sur l'agglomération, l'édition « Besançon Haut-Doubs » représente plus de la moitié des 80000 cartes avantages qui ont été vendues la saison dernière dans la Région.

Internet : www.jeunes-fc.com



Les jeunes ont la parole : c'est le message que le CDP a voulu faire passer au cours de la semaine Énergie Jeune.

> CDP

À l'écoute des jeunes

Du 8 au 12 septembre, le Conseil de Développement Participatif (CDP) du Grand Besançon a participé à l'organisation de la semaine Énergie Jeune à l'initiative de la Ville de Besançon et du CRIJ. Cette semaine d'action et de réflexion a été l'occasion de donner la parole aux jeunes et de valoriser leurs projets.

Depuis 2003, le CDP du Grand Besançon se penche sur la question de la jeunesse par le biais de la vie étudiante. « Nous avons émis un certain nombre de préconisations, comme la création d'un fichier d'anciens diplômés qui pourraient devenir des ambassadeurs du Grand Besançon ou encore la création d'un forum de l'emploi local pour mettre en adéquation les demandes des entreprises avec les offres de formations », explique Jean-Claude Chomette, membre du bureau du CDP, pour qui cette semaine tombe à point nommé. « Nous avons dans l'idée de créer un événement dédié à la jeunesse. Avec la Ligue de l'enseignement du Doubs, nous nous sommes donc intégrés à l'organisation de la semaine Énergie Jeune de la Ville de Besançon. L'objectif ? Valoriser les jeunes ayant des initiatives et leur rappeler que des acteurs peuvent les soutenir dans la réalisation de leurs projets. »

Même si la politique de la jeunesse n'est pas du ressort de la Communauté d'Agglomération, elle doit être prise en compte dans les grandes décisions de l'ensemble des collectivités. « La thématique jeunesse est transversale », remarque Jean-Marie Delachaux, un des membres actifs du CDP. « Que ce soit en matière de transport, de financement d'équipements sportifs, de culture,

de tourisme et de développement économique, les élus doivent avoir une pensée pour la jeunesse dans l'ensemble de leurs politiques. Il est donc important d'écouter les jeunes et de les comprendre. »

Coups de cœur, coups de gueule et idées

Durant le week-end Énergie Jeune, les membres du CDP et la Ligue de l'enseignement étaient présents place de la Révolution afin de recueillir les témoignages des jeunes sur un rouleau d'expression. Trois angles étaient proposés : coups de cœur, coup de gueule et idées. Voici quelques exemples :

« Il faudrait faire une association de Parkour* »

« Un mur à tags à Besac »

« La peur du monde qui nous entoure nous empêche de grandir »

« Ce qui me rend heureux : le partage ; ce qui me met en colère : le dénigrement ; ce dont je me fous : l'indifférence »

Les jeunes peuvent encore déposer leurs avis sur le site Internet : www.energiejeune.fr

*Le Parkour est une pratique sportive consistant à transformer des éléments du décor du milieu urbain ou rural en obstacles à franchir par des sauts, des escalades. (source : wikipédia)

L'imposition imposée mais assumée

La réforme de la fiscalité locale qu'a imposée l'État aura des conséquences sur les ménages de l'agglomération. Transferts d'impôts, recherches d'économies pour redresser le budget de l'État, autant d'éléments qui ont contraint le Grand Besançon à prendre des décisions qui, au bout du compte, auront un impact sur les impôts des habitants. Explications.

Jusqu'alors, le Grand Besançon ne levait pas d'impôt sur les ménages (ni la taxe d'habitation, ni la taxe foncière). La taxe professionnelle (TP), versée par les entreprises, constituait la seule source de recettes fiscales directes de l'Agglomération. Mais voilà, la taxe professionnelle a vécu. L'État l'a en effet remaniée. De l'ancienne TP, ne subsiste que la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE). Celle-ci ne représentera que 14 M€ de recettes pour le Grand Besançon (contre 45,6 M€ perçus au titre de la TP).

L'État a élaboré un mécanisme de compensation pour les collectivités. Pour l'Agglomération, ce sont la nouvelle Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), quelques contributions spécifiques sur les surfaces commerciales et les entreprises de réseaux mais aussi et surtout la taxe d'habitation (la part précédemment versée au Département) qui remplacent la TP. Par le jeu de ces transferts, les ménages seront donc désormais des contribuables pour le Grand Besançon.

Additionnées, ces recettes ne compensent pourtant pas intégralement la perte de la TP pour le Grand Besançon. En 2010, 1,4 M€ manquent déjà. Et pour l'avenir, des incertitudes pèsent aussi sur d'autres recettes, mettant ainsi l'équilibre financier de l'Agglomération en péril.

La taxe d'habitation au cœur de l'équation

Pour assurer son équilibre budgétaire, le Grand Besançon poursuit ses efforts drastiques en matière de recherche d'économies. Mais cela ne suffit pas et l'Agglomération ne dispose que d'un levier pour faire varier ses recettes: puisque la loi a déterminé unilatéralement les compensations et fixé nationa-



Le Conseil d'Agglomération a planché sur la nouvelle fiscalité.

lement le taux de CVAE, seule la taxe d'habitation peut faire l'objet d'ajustements. L'Agglomération qui devait statuer sur une politique d'abattements équitable et homogène sur le territoire, a décidé de fixer des taux d'abattements qui conduisent à une hausse modérée mais nécessaire. Ainsi, selon la composition du foyer, les ménages de l'Agglomération¹, verront le montant de leur contribution augmenter de 12 € à 31 € pour une base locative moyenne. À noter que, même sans le vote du Grand Besançon, une hausse était inévitable en raison du mécanisme fiscal imposé par la loi. La hausse s'explique ainsi en partie par l'intégration décidée à Paris de frais de gestion dans la taxe d'habitation.

Mûrement réfléchis, les taux d'abattements votés par le Grand Besançon doivent permettre de trouver le bon équilibre entre les effets sur les ménages et la garantie de recettes nécessaires au bon fonctionnement des services à la population.

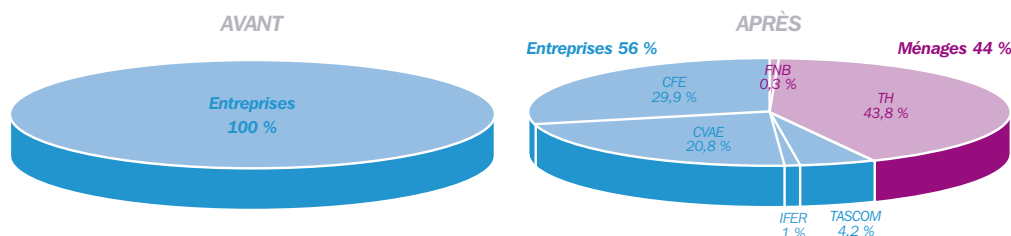
¹ 48 % à taux plein des foyers grand bisontins payent la taxe d'habitation.

FISCALITÉ ET TRAMWAY

Gare aux raccourcis

À l'annonce de l'augmentation des impôts pour les ménages du Grand Besançon, certains se sont immédiatement empressés d'y voir le premier « effet tram ». Il n'en est rien. Le tramway dont le coût s'élèvera à 228 M€ (plus ou moins 5 %) est financé de manière totalement indépendante de l'imposition des ménages. En effet, comme la loi le prévoit, ce sont le Versement Transports, les subventions et l'emprunt qui financeront la construction de ce nouveau moyen de transport. Rappelons que le Versement Transport est acquitté par les seules entreprises et administrations, de plus de neuf salariés.

Part des entreprises et des ménages dans les recettes fiscales du Grand Besançon, avant et après la réforme de la fiscalité.



Le Grand Besançon a le ticket... avec la billettique*!

Dans l'agglomération, près de 1 000 salariés travaillent dans le secteur de la billettique et de la monétique, c'est-à-dire la distribution, le paiement et la validation des titres de transport.

Des anciens parcmètres à la technologie « sans contact » pour payer son parking avec son téléphone mobile, le secteur a connu d'importantes évolutions. Aujourd'hui, des milliers de systèmes billettiques installés à travers le monde sont conçus et fabriqués dans le Grand Besançon.



Opération de contrôle sur des validateurs de tickets haute technologie, mis au point par la société Vix-Erg.

Issue de la tradition des microtechniques et de la mesure du temps, la billettique s'est logiquement développée dans l'agglomération. Parkeon qui occupe 60 % du marché mondial dans les systèmes de parking en est l'exemple parfait. Ancienne " Compagnie de compteurs " avant d'intégrer Schlumberger en 2003, Parkeon a réalisé l'année dernière un chiffre d'affaires de 156 M€ pour ses deux branches, stationnement et transport. Elle a su se différencier grâce à ses horodateurs solaires. On en compte aujourd'hui 120 000 dans 50 pays et plus de 3 000 villes dans le monde.

* Billettique : contraction des termes billetterie et électronique. Technologie qui consiste à diffuser de la billetterie sur un support électronique dont l'application est destinée aux transports en commun.

Depuis le début d'année, l'entreprise au carnet de commandes bien rempli a multiplié les bonnes nouvelles. En avril, elle a signé un contrat de 21 M€ avec l'agglomération de Lille. En mai, un premier contrat avec le Canada de 7 M\$ est remporté dans la région de Toronto. Parkeon vient aussi de décrocher son premier contrat aux États-Unis pour un projet de billettique à New York. À Angers, c'est un contrat de 5 M€ qui a été signé pour le système de billet sur le futur Tramway. En début d'année, Parkeon produisait environ 1 000 machines par mois. Ce chiffre a doublé depuis le mois de juin.

Parkeon emploie aujourd'hui plus de 1 100 salariés à travers le monde, dont 800 en France et 570 sur le parc Lafayette à Besançon. « Nos effectifs sur le site bisontin ont augmenté d'environ 10 % entre 2009 et 2010, ce qui représente une cinquantaine d'embauches », explique Fabrice Bonneau le directeur industriel de Parkeon à

Pourquoi la billettique est un secteur d'avenir...

Dans un souci de protection de l'environnement et de développement durable, les modes de déplacement urbain vont profondément évoluer dans les années à venir. Sur Besançon, le changement s'est déjà amorcé avec la mise en place de vélocité ou de l'autopartage. La future ligne de tramway s'inscrit également dans cette évolution. Ces dispositifs viennent compléter un réseau de transports particulièrement performant.

Demain, on passera des transports en commun (train, bus, etc.) au vélo ou à la voiture électrique. Le système d'accès ou de réservation à ces différents modes de transports induit le développement du secteur de la billettique et de la monétique. D'ailleurs, l'État a annoncé début septembre la prochaine création d'une « agence française d'information multimodale et billettique ».

Issue du Grenelle de l'environnement, cette agence, dotée d'un budget d'un million d'euros pour 2010, vise à améliorer l'accès à l'information sur les horaires des transports, les points d'arrêt, les correspondances, les perturbations. Elle cherche donc à faciliter la vie des usagers. Elle aura pour mission de mettre en réseau les services d'information créés par les autorités organisatrices des transports (le Grand Besançon pour les transports en commun Ginko, la Région pour les TER, etc.).

Bon exemple de service de cette nouvelle agence, le site Internet motilib.fr intègre l'ensemble des offres de transport collectif et permet de calculer un itinéraire de bout en bout en combinant plusieurs modes de transports à travers la Franche-Comté. À l'avenir, les entreprises billettiques devront donc répondre à de nouveaux besoins, notamment en matière d'intermodalité, afin de s'adapter aux nouveaux marchés qui s'ouvrent à elles.

+ CHIFFRES CLÉS PARKEON

- CA: 156 M€
- 1 100 collaborateurs dans le monde, 570 à Besançon
- Présence dans 50 pays du monde
- Une emprise de 20 000 m² sur le parc Lafayette
- 6 % du CA consacré à l'innovation (156 M€ en 2009)
- 160 brevets déposés
- Infrastructure certifiée ISO 14001

100 000 transactions via Besançon!

Le data center* de la société Parkeon centralise la chaîne complète des paiements bancaires de ses horodateurs. Lorsqu'un automobiliste en Australie sort sa carte bleue pour payer son parking, la transaction passe par Besançon, et peut être retranscrite dans une banque en Angleterre. Tout ceci en 3 secondes grâce au réseau Internet via les antennes GPRS de chaque appareil. 100 000 transactions de ce type sont traitées chaque jour à Besançon.

* data center: base de données.

Besançon. Si le site de production est bien adapté, la société recherche aujourd'hui des solutions pour être moins à l'étroit dans ses bureaux.

Parkeon, IER, ERG... et les autres

Si Parkeon est la locomotive du pôle Billettique du Grand Besançon, d'autres sociétés du secteur sortent également leur épingle du jeu. C'est le cas d'ERG France. Cette filiale d'un groupe australien emploie sur le site de TEMIS 150 salariés et affiche un chiffre d'affaires de 32 M€. Spécialisée dans la dématérialisation du paiement et la télébillettique de transport, elle propose des solutions où le client garde la maîtrise de tout le processus avec des logiciels installés sur les propres serveurs de l'entreprise de transport. En Italie, la Province de Bolzano a passé un contrat d'un peu moins de 2 M€ pour 2 000 valideurs magnétiques et sans contact. Un marché qui permet à Vix ERG de dépasser les 15 000 unités d'ival mis en place sur le marché en 2009.

Mais la billettique concerne aussi les transports aériens, les trains et les bateaux comme en témoigne l'activité du groupe IER qui compte cinq sites de productions en France. À Besançon, l'entreprise est présente depuis 1982 avec un atelier de montage. Après un déménagement en 1986 et un agrandissement en 1999, l'usine bisontine produit 27 000 équipements par an comme des imprimantes, lecteurs et bornes libre-service destinés aux marchés du transport aérien ferroviaire et maritime ainsi qu'aux administrations. Ce dynamisme dans le secteur de la billettique contribue au développement des sous-traitants et de l'économie locale. On compte environ une vingtaine d'entreprises et de structures dans le Grand Besançon qui bénéficient des bons résultats de leurs donneurs d'ordre. Ricupero, à Pirey, spécialisé dans la tôlerie fine, en est un bon exemple.



Au parc Lafayette, on innove pour faciliter l'accès aux places de parking disponibles dans les grandes villes.



Une entreprise soucieuse de l'environnement

Dans les villes, 30 % de la densité de circulation est causé par la recherche d'une place de stationnement. En proposant des systèmes de stationnement intégrés qui guident l'automobiliste vers les places de parking les plus appropriées, grâce à l'utilisation combinée du GPS, de la cartographie et du parking, Parkeon contribue à lutter contre la pollution. Par ailleurs, Parkeon conçoit des produits dont le taux de recyclage oscille entre 95 % et 97 %, alors que la réglementation spécifie un minimum de 75 % recyclable. L'entreprise a également fait le choix d'entreprise avec des réseaux locaux de collecte et de traitement des déchets.

- 6 appartements du type 2 au type 5
- Très Haute Performance Energétique
- Possibilité Loi Scellier
- Livraison 1^{er} semestre 2011

Les Hauts de Battant

Chemin du Fort Griffon



RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS AU

03 81 41 41 00

1, place de l'Europe - B.P. 2075 - 25 051 BESANÇON Cedex - www.saiemb-logement.fr



WWW-MAISONS-JARDINS-PROPRES-25.COM

03 81 56 60 74
06 60 47 49 20



JARDINAGE ET PAYSAGE

DANS LE GRAND BESANÇON

TAILLE DE HAIES ET DE FRUITIERS, **TONTE**,
BÈCHAGE, NETTOYAGE HAUTE PRESSION, **PLANTATIONS...**

PETITES RÉPARATIONS ET **BRICOLAGE.**

DES **TECHNICIENS PAYSAGISTES DIPLÔMÉS**

À VOTRE SERVICE, DU MATÉRIEL PROFESSIONNEL
POUR L'ENTRETIEN SAISONNIER OU RÉGULIER
DE VOTRE JARDIN.

-50 % (suivant art. 199 sexdecies du CGI)

DE LA PRESTATION SUR VOS IMPÔTS.
ENTREPRISE PRESTATAIRE AGRÉÉE PAR L'ÉTAT



CONSEIL, DISCRÉTION, SÉCURITÉ, SAVOIR FAIRE, DEVIS GRATUIT

DRAIN VAC

ASPIRATION CENTRALISÉE

ASPIRATION DES POUSSIÈRES

Puissance – Performance – Résistance

Deux fois plus de puissance qu'un aspirateur traditionnel.
Centrale d'encorement réduit, idéale pour les appartements car elle peut être installée dans un placard.
Une prise pour 80 m².

**INSTALLATION
SANS DÉGRADATION
DE VOTRE INTÉRIEUR**



DISCRÉTION
La propreté, enfin dévoilée !

ASPIRATION DES SUBSTANCES LIQUIDES ET SOLIDES

Efficacité – Fiabilité

Une forte puissance de succion.
Aucune perte d'aspiration grâce au système cyclonique qui offre une aspiration constante.
Refoulement de l'air vicié à l'extérieur.
Facilité d'entretien.

ASPIRATION A VIDANGE AUTOMATIQUE

Simplicité – Polyvalence

Nous sommes les premiers au monde à présenter une centrale d'aspiration à vidange automatique.
Aspire les matières solides et liquides.
Séchage des sols intérieurs et extérieurs.

Ets LEGAIN Serge

5 chemin du Vieux Village
25170 CHAMPAGNEY

Tél. : **03 81 59 08 87**

Courriel : drainvacfc@wanadoo.fr – Site : www.drainvac-legalin.com



Romain et François: les concepteurs d'un vélo à assistance pliable.

> Thise

Sun City One: le vélo électrique qui vous pousse dans les côtes!

A Thise, Distrilift a conçu un VAE. Comprenez un Vélo à Assistance Électrique. Après une année de tests, ce deux roues pliant aux allures de BMX offre de nouvelles sensations et permet de laisser plus souvent la voiture au garage.

Jean-François Walger est un touche-à-tout. Lorsque ce dirigeant de la société de produits chimiques Bric voit arriver au travail son cousin Romain avec un VAE, il est immédiatement séduit. À partir de là, les deux hommes vont se lancer dans l'aventure. « Grâce à nos compétences techniques et sportives, notamment dans le BMX, nous avons désossé de nombreux VAE. Puis, nous avons décidé de le monter nous-mêmes avec des pièces que nous importons. Le cadre vient de Chine, la batterie provient du Japon, etc. Nous avons mis un an à tester chaque pièce pour un confort et une fiabilité optimum. Contrairement à la majorité des vélos français, nous avons opté pour une position droite "hollandaise", ce qui permet d'effectuer de longs parcours sans forcer sur le dos. »

Aujourd'hui, le résultat est là. Après l'obtention de la certification européenne, le Sun City est assemblé pièce par pièce depuis le mois de mai dans les locaux de cette entreprise familiale. Depuis le printemps, il s'en est vendu plus de 300. Ce VAE est pliant. Il se transporte facilement pour partir en vacances. Il est donc possible

de le monter à bord d'un bus ou d'un train. La sensation? « Comme lorsque l'on vous a appris à faire du vélo avec quelqu'un qui vous poussait dans le dos! », explique Romain Walger, en charge du montage et du SAV. Une fois la batterie enclenchée, un bouton sur le guidon permet de mettre en route le moteur qui se coupe dès que l'on atteint les 25 km/h.

Évelyne, habitante d'École-Valentin s'est laissée séduire. « Je trouvais stupide de prendre ma voiture pour me rendre à la bibliothèque ou à l'épicerie. Je l'ai donc acheté, car il a un look sympa et c'est l'un des moins chers du marché. Pour des petits trajets, je vais aussi vite qu'en voiture et surtout, je n'ai pas de souci pour me garer. Ce vélo procure une sensation de liberté presque grisante. On atteint très vite des vitesses de 30 km/h sans fournir de gros efforts. En revanche, je pense qu'il reste beaucoup à faire pour que les cycles circulent en toute sécurité. Lorsque je pourrai prendre une navette avec mon Sun City pour rejoindre la gare Viotte, je pense l'utiliser beaucoup plus. »



Un mode de déplacement écologique, rapide et sans effort.

EN CHIFFRES

- Poids: **19,8 kg**
- Autonomie: **40 à 70 km**
(selon durée d'utilisation du moteur)
- Moteur: **250 W**
- Pneus de **20"**
- Temps de charge complet de la batterie: **5 heures**
- Prix: environ **1 000 €**

■ www.veloelectrique-suncity.com
Essais et test sur rendez-vous:
03 81 61 06 42



FRANCOIS - SERRE-LES-SAPINS
**Des équipements
flambant neufs !**

Depuis le 13 septembre, un nouvel équipement intercommunal a ouvert ses portes face au centre culturel : un bâtiment comprenant une crèche de 35 places et un dojo. Né en 2006, ce projet porté par les deux communes, engagé lors de la construction du bâtiment du SIVOM, a reçu l'appui du Grand Besançon, de la CAF de Besançon, du Conseil général, de Jeunesse et Sports et de la Réserve Parlementaire de Jean-François Humbert. Ces locaux fonctionnels et colorés offrent aux sportifs (judokas et gymnastes) des conditions d'entraînement et de compétition exceptionnelles, ainsi qu'aux tout petits des espaces particulièrement adaptés à leur développement.

ROUTELLE
**Un patrimoine
préservé**

Lancés par l'ancienne équipe municipale de Routelle et conduits par le conseil actuel, sous la maîtrise d'œuvre de l'architecte Dhjemel Zioua, les travaux de restauration intérieure de l'église, engagés en début d'année, sont achevés depuis le 31 mai. La commune a bénéficié d'un accompagnement technique et administratif assuré par le service Aide aux communes du Grand Besançon pour cette restauration qui a consisté à étanchéifier l'édifice et à effectuer sa mise aux normes, notamment en matière d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. L'inauguration aura lieu cet automne.

GRAND BESANÇON

**Accompagnement
au passage à la télé numérique**

À partir du 16 novembre, tous les spectateurs grand bisontins qui reçoivent la télévision via une antenne rateau ne pourront plus visualiser les programmes sans adapter leur installation. Pour accompagner cette évolution, des aides financières et techniques personnalisées sont prévues pour ceux qui en ont besoin.



Entre la mise en service des deux émetteurs TNT franc-comtois en mai dernier et la date butoir du 16 novembre où le signal utilisé depuis plusieurs dizaines d'années sera arrêté, une période de transition est respectée pour permettre à chacun d'adapter son installation et de solliciter des aides, sachant que l'éligibilité au fonds d'aide se limite à trois mois après l'arrêt de l'analogique. Ainsi, sont proposées :

- Une aide financière sous conditions de ressources, de 25 € à 120 €, pour les foyers qui reçoivent la télé à six chaînes par antenne rateau ou intérieure.
- Une aide sans condition de ressources, de 250 €, pour les foyers situés en zone non couverte.

- Une assistance technique pour les foyers vulnérables face aux changements technologiques (personnes de plus de 70 ans et/ou souffrant d'un handicap supérieur ou égal à 80 %) : intervention gratuite à domicile, sur rendez-vous, pour le branchement de l'adaptateur et le réglage des chaînes.

Avant d'agir et de risquer de dépenser plus que nécessaire, il faut se renseigner, en priorité auprès des professionnels agréés, antennistes et revendeurs, signataires de la charte " tous au numérique ", au centre d'appel ou sur le site www.tousaunumerique.fr où trouver l'information nécessaire.

■ Centre d'appel 0970 818 818 (prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h)

MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU

Un air d'Italie souffle sur le Grand Besançon!



Dessins d'enfants de Montferrand-le-Château, à la sauce florale italienne.

Un serment de jumelage a été signé le 26 juin dernier entre Montferrand-le-Château et Poggio Moiano, village italien, situé au nord de Rome. Au cœur d'une région préservée, cette commune de 2914 habitants s'est développée autour d'un village médiéval et se consacre aujourd'hui principalement à la production d'huile d'olive. L'objectif du jumelage est de mettre en place des échanges entre les deux communes autour des axes " jeunesse " et " culture ". En s'appuyant sur le tissu associatif local, ainsi qu'auprès des écoles, les villages ont l'intention de mener des actions communes. Une des festivités de Poggio Moiano, " infiorata ", qui consiste à réaliser des tableaux à partir de fleurs pourrait, l'an prochain, s'inspirer de dessins d'écoliers de Montferrand-le-Château.

Une délégation italienne est récemment venue à Montferrand-le-Château, gageons que cette visite se conclura par l'élaboration d'un programme riche et varié.

DANNEMARIE-SUR-CRÈTE

Le comice remis au goût du jour

Les élèves du lycée agricole de Dannemarie-sur-Crète organisent le comice de l'avenir.

Plusieurs événements sur le thème de l'agriculture animeront le village de Dannemarie-sur-Crète, le 16 octobre prochain. Le marché de producteurs soutenu par le Grand Besançon investira les rues du village, tandis que le site du lycée sera le théâtre du comice de l'avenir. En plus du traditionnel concours de la race montbéliarde où seront sélectionnés les animaux en lice pour le super comice de Pontarlier, le public pourra découvrir d'autres races de vaches, telles que la charollaise ou la limousine. Les élèves de BTS "technico-commercial produits d'origine forestière" ont également mis en place le "Minisalon de l'agriculture près de chez vous" qui met à l'honneur les métiers de la forêt et du paysage. En soirée, le repas des éleveurs permettra de déguster ces



Le traditionnel concours de la vache montbéliarde.

bons produits régionaux. Soulignons, par ailleurs, que la charte d'agriculture du Grand Besançon sera signée le même jour.

AVANNE-AVENEY

En canoë-kayak avec Avan'aventure

La commune propose 8 km de plaisir en canoë-kayak sur le Doubs et le canal grâce à l'ouverture, ce 15 octobre, de la nouvelle base de loisirs Avan'aventure.



En rouge les kayaks, en jaune les canoës: à vos pagaies.

Après un premier galop d'essai réussi le 4 septembre dernier, avec le 1^{er} NautiComté, manifestation autour du canoë-kayak, Avanne-Aveney a prouvé tout l'intérêt d'une structure d'accueil de la discipline sur cette portion du Doubs. Plusieurs mois auront été nécessaires pour aménager les berges, créer les pontons d'embarquement mais aussi le vaste bâtiment d'accueil, implanté sur deux niveaux en bordure de la Véloroute. L'ouverture est prévue le 15 octobre. La nouvelle base, Avan'aventure,

sera dotée de tous les équipements nécessaires (douches, sanitaires...) et proposera la location des embarcations. « Le circuit débute au pied du pont-passerelle » explique le maire Jean-Pierre Taillard, à l'initiative du projet. « Il suit le cours du Doubs sur 5 km, passe par Rancenay, nécessite un court portage pour rallier le canal, qu'il emprunte sur 3 km jusqu'au point de départ. » Une jolie boucle à découvrir dans un environnement calme et préservé.

■ Renseignements sur www.avanne-aveney.com

BESANÇON

Faire valider son expérience...

Le Point Relais Conseil à Besançon, en charge notamment des VAE (Validation des Acquis de l'Expérience), accueille gratuitement toutes les personnes désireuses d'entreprendre cette démarche désormais plus simple d'accès. Il suffit de trois ans d'expérience continue ou non, d'être salarié ou pas pour bénéficier du dispositif. Le Point Relais Conseil, soutenu financièrement par la Région, accueille environ 250 personnes chaque année, dont la moitié se lance dans la démarche de VAE: les diplômés les plus visés relèvent du ministère de l'Éducation nationale.

■ 11 rue Xavier-Marmier,
25000 Besançon.
Tél. 0381 41 80 00

BESANÇON

L'ENSMM s'agrandit

Pour faire face à l'accroissement de ses effectifs, l'ENSMM* agrandit ses locaux de 1 400 m². Créée il y a plus de 100 ans, l'école d'ingénieurs accueille aujourd'hui près de 900 étudiants venus du monde entier, et contribue au rayonnement universitaire du territoire. Livrée en mai 2011, la nouvelle construction abritera un amphithéâtre de 400 places, des salles de cours, des bureaux et un lieu réservé aux étudiants. Ce nouvel espace permettra d'accueillir dans les meilleures conditions étudiants et chercheurs mais aussi de favoriser une vie associative déjà très dynamique. Une nouvelle formation en apprentissage est également proposée dans le domaine du design pour les industries du luxe.

* ENSMM: École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques



PROFESSIONNELS
COLLECTIVITÉS
ASSOCIATIONS
ET PARTICULIERS



EMBELLISSEZ TOUS
VOS ÉVÉNEMENTS

Emballages :

Boutique,
cadeaux,
alimentaire.

Articles de fête :

Mariage,
baptême,
communion,
anniversaire,
retraite.

Nappage,
mise en bouche,
vaisselle
à usage unique,
bougies.

**Articles
de décoration :**

Salles des fêtes
vitrine,
table,
véhicule.

Locations diverses

**Gamme pour
professionnels :**



Horaires magasin :
Du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Samedi 10 h à 18 h

ZAC VALENTIN - Le Pré Brenot
Tél : 03 81 80 11 22 - Fax : 03 81 80 83 33

sarl BOURDON JARDINAGE

**NOTRE ENTREPRISE AGRÉÉE SERVICES À LA PERSONNE
EN TRAVAUX DÉFISCALISABLES**

**NOTRE EXPÉRIENCE DE PRODUCTEUR
AU SERVICE DE VOTRE JARDIN**



**POUR QUE VOTRE JARDIN CONSERVE
FORME, SANTÉ ET PERSONNALITÉ**

NOUS CONNAISSONS VOS PLANTES, NOUS SAVONS LES ENTREtenir

NOS PETITS TRAVAUX DE JARDINAGE

- Taille d'arbres fruitiers, taille d'arbres d'ornement
- Taille d'arbustes, taille de haies
- Débroussaillage, tonte
- Entretien saisonnier

NOTRE DÉMARCHÉ QUALITÉ

- Diagnostique et devis gratuits
- Une équipe expérimentée et passionnée
- Du matériel professionnel
- Aucune contrainte administrative

AVANTAGES FISCAUX

NOS PRESTATIONS DÉDUCTIBLES D'IMPÔT
SUR LE REVENU À HAUTEUR DE

50 %* - TVA 5.5 %

*En application de la loi de cohésion sociale dite loi "Borloo"

**Bourdon
Jardinage**



25720 AVANNE AVENEY - Tél : **03 81 52 63 11**
Fax : 03 81 52 20 23 - Email : bourdon.jardin@orange.fr

**IL EST GRAND TEMPS D'INSTALLER SA CHEMINÉE
ET SON POÊLE À BOIS...**



Le 15 août dernier, les Arcades se sont rapprochées de la ville en quittant Valentin pour s'installer rue Xavier Marmier. Un espace clair et lumineux qui permet de passer en revue les plus belles gammes de cheminées et de poêles à bois...



LES ARCADES

19 rue Xavier Marmier - Besançon

Tél. 03 81 88 88 04

Horaires : Lundi du 14h à 19h - Du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

NOVILLARS

L'hôpital de Novillars, acteur incontournable de la santé

Le centre hospitalier de Novillars fait partie intégrante de l'offre de soins disponible sur le Grand Besançon. Créé en 1968, il compte aujourd'hui 250 lits et 82 places en hospitalisation psychiatrie jour et nuit pour les patients du département.

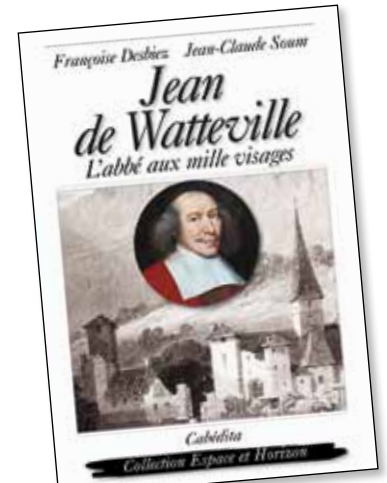


L'Hôpital s'est doté de nouveaux locaux pour renforcer son accueil aux personnes âgées.

Au fil des ans, le centre médico-psychologique a évolué. Depuis 2005, il est composé de six pôles: trois en psychiatrie adulte, psychiatrie de l'enfant, psychiatrie de la personne âgée et un pôle médico-technique. En 2008, l'ouverture d'un nouveau bâtiment a permis de renforcer le service de psychiatrie de la personne âgée. Aujourd'hui, l'hôpital emploie 720 personnes, dont 51 médecins et 537 personnels soignants.

Acteur majeur de l'offre hospitalière sur le territoire, l'établissement de Novillars assure une mission sanitaire spécialisée en psychiatrie et en santé mentale, et réalise des consultations et des hospitalisations de courte ou longue durée tout en coordonnant plusieurs centres médico-psychiatriques à travers le Doubs. Aujourd'hui, l'hôpital participe à de nombreuses initiatives innovantes comme la prise en charge des mineurs auteurs de violence sexuelle ou la création d'une unité Père-Mère-Bébé.

L'hôpital a également comme projet le regroupement d'un centre médico-psychologique et d'un hôpital de jour avec le doublement de la capacité d'accueil et d'un foyer postcure à Besançon.



LIVRE

L'abbé aux mille visages

Comment un assassin peut-il devenir moine? La réponse se trouve dans cette biographie passionnante de Jean de Watteville, personnage aux multiples facettes comme en a engendré la Renaissance: ce Franc-Comtois né à Milan en 1618 commettra d'abord les pires atrocités en tant que soldat pour la couronne d'Espagne, se convertira à l'islam par amour avant de s'engager dans les ordres et de finir abbé de l'abbaye de Baume-Messieurs. Un ouvrage de Françoise Debiez et Jean-Claude Soum, paru chez Cabédita.

ROCHE-LEZ-BEAUPRÉ

Trouvez la faute!

La bibliothèque municipale de Roche-lez-Beaupré réserve des surprises. Le 16 octobre, une chasse aux fautes d'orthographe est organisée pour les petits comme pour les grands. Un texte dans lequel se sont glissées des fautes d'orthographe sera proposé aux chasseurs d'erreurs. Tous gagneront un abonnement d'un an à la bibliothèque de la commune. Cette manifestation est une première, les organisateurs souhaitent marquer la rentrée en proposant une animation ludique.

■ Samedi 16 octobre à 14h30, Bibliothèque municipale Roche-lez-Beaupré

SAÔNE

Une trilogie d'expositions

Depuis maintenant quatre ans, une trilogie d'expositions artistiques marque la rentrée à la médiathèque de Saône durant le dernier trimestre. Un fil conducteur crée une complicité entre les œuvres exposées: cette année, c'est le corps humain qui fait le lien entre les trois artistes. Après les sculptures de femmes en volume grandeur nature de Catherine Ladeuil en septembre, c'est au tour de Myriam Drizard d'exposer, jusqu'au 29 octobre, ses peintures grand format. Sa

palette colorée, intense, donne à voir la force vitale qui nous anime. Du 10 novembre au 4 décembre, Yves Petit, photographe, et Stéphane Angelier, graphiste, feront la synthèse de ces deux approches: enveloppe charnelle et force vitale. En saisissant les instants fugitifs d'une chorégraphie de Lulla Chourlin (à découvrir le 18 novembre à 18h dans une performance chorégraphique), ils révèlent l'intensité du mystère de notre corps.



Le corps humain, cœur ouvert de l'exploration que mènent les artistes qui s'exposent à Saône.

IMAGINER PROGRAMMER AMÉNAGER
VENDRE CONSTRUIRE RENOUVELER



sedD Besançon
6 rue Louis Garnier
25000 Besançon cedex
Tél. 03 81 41 46 55

www.sedd25.fr

Implantez-vous
au coeur du Pôle Santé !
Technopole du Grand Besançon



Ville
Besançon

Votre partenaire du développement local



Crédits photos : Dominique DELFINO, MRV et Jaune et blanc

**Vous cherchez des entreprises
pour vos travaux ?...**



**PRÉSENT AU SALON
HABITAT, DÉCO
ET JARDINS
STAND G24 - HALL A2**

**...illico
les a trouvées
pour vous !**

Agence de BESANÇON SUD

SARL BESANÇON COURTAGE TRAVAUX

24 Faubourg Rivotte

03 81 50 85 31

06 59 66 11 34

mareschal@illico-travaux.com



www.illico-travaux.com

APPEL GRATUIT 08 0580 0580*

*Appel gratuit d'un poste fixe



N°1 du Courtage en Travaux

TOUSTRAVAUXHABITAT

PERSONNALISEZ VOS TABLES DE RÉCEPTION



Chocolats français
Spécialités régionales
Paniers garnis

DRAGÉES,
TULLES, BOÎTAGES,
NAPPES ET SERVIETTES.



NOUVELLE ADRESSE :
111, Rue Battant - Besançon
Stationnement à proximité (parking gratuit)
Ouvert du mardi au samedi
de 10h à 19h NON-STOP

www.au-petit-caprice.fr

Tél. 03 81 50 53 76

adp SERVICES
à domicile pour le particulier

Prestations ménagères
régulières ou ponctuelles

L'entretien de tous types de sols,
dépoussiérage, lavage de vitres,
grand nettoyage, repassage...

**Entretien
des espaces verts :**

Tonte, taille des haies et arbustes,
entretien des pelouses, des
jardins, fleurissement, arrosage,
plantation, petit déneigement...

Bénéficiez de 50% de réduction
d'impôts sur les prestations réalisées

Participez à une action socialement utile !

BESANÇON - 25000 BESANÇON - TEL : 03 81 48 39 94 - FAX : 03 81 48 01 00

UNIFORME : adp-services.com/courtesy.fr



Espace d'expression libre des élus communautaires

À la périphérie

LE POINT DE VUE DE RAYMOND REYLE

Le SCoT, outil de l'avenir du Grand Besançon

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), commun au Grand Besançon et à cinq communautés de communes, est trop souvent présenté comme un document d'urbanisme supplémentaire. Comme s'il venait simplement s'ajouter au plan d'occupation des sols ou aux plans locaux d'urbanisme. Mais le SCoT constitue un document bien plus important en termes stratégiques car il engage ses membres pour 20 à 30 ans, en définissant une politique globale d'aménagement de notre territoire.

Le 20 octobre 2010, le syndicat mixte du SCoT arrêtera son document stratégique. S'il n'était pas voté, le Grand Besançon devrait se conformer aux règles d'aménagement issues de la loi Grenelle II. C'est là tout l'enjeu du SCoT qui représente la possibilité pour le territoire de choisir librement ses propres règles de développement.

Raymond REYLE,

Vice-Président délégué, chargé du SMSCoT
(Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence
Territoriale de l'agglomération Bisontine)

LE POINT DE VUE DE: GABRIEL BAULIEU

Des circonstances peu glorieuses ont conduit à créer dans le magazine une rubrique d'expression des élus. Jusqu'alors nous n'avons pas organisé de groupes politiques au sein du Conseil communautaire... ce que quelques-uns souhaiteraient sans doute promouvoir.

Ce choix de ne pas politiser (au sens partisan du terme) l'assemblée du Grand Besançon est un résultat de la patiente construction de l'intercommunalité depuis 1993 et de la création du District. Afin de susciter la plus large adhésion, quelques principes majeurs ont été posés, notamment la répartition des sièges à 60% pour la périphérie, et 40% pour Besançon, la représentation proportionnelle des secteurs géographiques au sein d'un bureau affranchi des sensibilités politiques. Ce principe a constamment été réaffirmé sous la présidence de J.L. Fousseret depuis 2001.

Sans que personne ne renie ses convictions, nous travaillons depuis à rechercher le meilleur consensus. Je souhaite que nous poursuivions dans cette voie, sans faire ressurgir des tensions partisans ou entre Ville et périphérie. La seule chose qui compte, c'est de bien construire l'agglomération, et de la doter des services indispensables. Et de lui donner un vrai rayonnement, dans l'intérêt de ses habitants.

Gabriel BAULIEU,

Premier Vice-Président de l'Agglomération
du grand Besançon, Maire de Serre-les-Sapins

LE POINT DE VUE DE: PIERRE CONTOZ

Tram : le 30 juin c'est un vote démocratique qui est intervenu

Après des mois et des mois d'études, de travail, de débats : Jean-Louis Fousseret et Jean-Claude Roy, Vice-Président chargé des transports, n'ont pas ménagé leur peine pour en expliciter la teneur : le projet de tram a reçu le 30 juin une approbation solennelle et massive du Conseil Communautaire. Chacun a bien pesé les intérêts de ce projet de développement durable – seul moyen de transports en commun à même de lutter contre les gaz à effet de serre – il n'a manqué que très peu de voix des communes périphériques. Une parole d'un des orateurs me reste en mémoire, celle de notre collègue de la commune de Larnod : « Ce soir, ce n'est pas un vote de godillot que nous formulons, mais un vote déterminé pour un projet indispensable. »

Dans ce contexte de consensus vers le transport d'avenir, les paroles jetées par un groupe politique dans son journal (Rouge et Vert), affirmant que le 30 juin a été un DENI DE DEMOCRATIE m'offusquent. Je veux dire à ces collègues, qui se sont opposés à ce projet de transport en commun, qu'il y a plusieurs lectures de la démocratie. La leur m'effraie !

Pierre CONTOZ,

Vice-Président chargé de l'aide
aux communes, Maire de Montfaucon

Ville de Besançon

LE POINT DE VUE DE MARIE-NOËLLE SCHOELLER

Même si elles sont parfois moins visibles, les difficultés sociales n'épargnent pas les habitants des petites communes, dont celles du Grand Besançon. Sans qu'il soit question pour la Communauté d'Agglomération de partager la compétence sociale, les communes doivent, pour répondre aux besoins des populations, connaître les pratiques et les dispositifs sociaux mis en œuvre par le Conseil général et les CCAS (centre communaux d'action sociale). C'est sur ce principe et à la suite d'un diagnostic réalisé auprès d'une trentaine de CCAS dans les communes du Doubs qu'a été créée sous l'impulsion du CCAS de la Ville de Besançon, l'Union Départementale des Centres Communaux et Intercommunaux du Doubs (UDCCAS). Cette association se veut une force de réflexion et de proposition à destination des élus en charge de l'action sociale communale. Elle vise à instaurer une approche partagée de l'action sociale et à créer des synergies en matière de politiques sociales locales : actions de formation, échanges de bonnes pratiques, représentation des CCAS dans diverses instances locales et nationales...

Les élus réfléchissent à la construction de nouvelles politiques pour aider tous ceux qui en ont besoin.

Marie-Noëlle SCHOELLER,

Déléguée communautaire, adjointe au Maire de Besançon

LE POINT DE VUE DE JEAN ROSSELOT

De la nécessaire sobriété financière...

Il faut arrêter de gaspiller l'argent. Il y a des dépenses, certes, peu importantes en volume, mais tellement lourdes de sens, révélatrices du peu d'égard pour l'argent de nos concitoyens-contribuables : 350 000 € de loyers à la City, 400 000 € de communication. Pourquoi ne pas loger les services dans un des bâtiments, à réhabiliter, de la Caserne VAUBAN, dont la ville est propriétaire, comme le Grand Dijon l'a fait avec la Caserne Heudelet.

Des indemnités qui ont augmenté de 10 fois plus, en 2009, que les salaires des salariés de nos entreprises !...

Par rapport aux autres communautés d'agglomérations de France, et en moyenne, nous dépensons plus en fonctionnement (659 € par habitant pour une moyenne nationale de 528 €), et moins en investissement (64 € par habitant pour une moyenne nationale de 172 €). Ça devrait être l'inverse...

Jean ROSSELOT,

Délégué communautaire, conseiller municipal de Besançon



Marchés de producteurs

Venez déguster les produits locaux, directement du producteur au consommateur

PUGEY

1^{er} et 3^e samedis du mois de 8h à 13h

PELOUSEY

2^e et 4^e samedis du mois de 9h à 13h

MORRE

2^e et 4^e samedis du mois de 9h à 12h

GENNES

2^e vendredi du mois de 17h30 à 21h30

TALLENAY

1^{er} samedi du mois de 9h à 13h

DANNEMARIE-SUR-CRÈTE

Marché des 3 saisons le 16 octobre de 9h à 13h

AUXON-DESSUS

Tous les dimanches de 9h à 12h

Marché

Contact, tél. 0381 58 76 11
Place de l'Église

SAÔNE

Jusqu'au samedi 30 octobre

Exposition de Myriam Drizard, peintre

Une extrême sensibilité incarnée dans une palette colorée.

Tél. 03 81 55 94 56
Médiathèque l'Outo

SAÔNE

Jusqu'au samedi 30 octobre

Le mois de la percussion

Voir article page 07

BESANÇON

À partir du 4 octobre

Seniors, donnez de l'avenir à vos compétences!

Formations proposées par Franche-Comté Formation Emploi pour les demandeurs d'emploi de plus de 45 ans.
*Renseignements et inscriptions au 03 81 40 36 72
4 k chemin de Palente*

BESANÇON

Jusqu'au lundi 25 octobre, tous les lundis de 17h à 18h30

Déterminations des champignons par la Société d'Histoire Naturelle du Doubs. Les mycologues font une permanence et déterminent les champignons qu'on leur présente.

*Serre du Jardin Botanique, place Leclerc
www.shnd.fr*



BESANÇON

Jusqu'au samedi 30 octobre

Exposition de peintures sur le thème " Le cirque ", présentée par plusieurs artistes peintres de la région.

*Centre de Long Séjour Bellevaux
Tél. 03 81 61 43 55
29 quai de Strasbourg*

BESANÇON

Jeudi 14 octobre

Journée de la " Forme et du bien être "

Palais des Sports
Voir page 07

BESANÇON

Les jeudis 14 et 21 octobre à 14h30 et les mardis 12 et 19 octobre à 18h30

Bridge, cycle d'initiation

Cercle Comtois de Bridge
*Renseignements au 03 81 58 55 98 ou 03 81 55 21 55
11 rue Xavier-Marmier*

AVANNE-AVENEY

Vendredi 15 octobre à 20h30

Concert de la chorale " A croc'chœur "

*Renseignements :
mairie@avanne-aveney.com
Église*

BESANÇON

Vendredi 15 octobre à 20h30

Concert et poésie

Avec Pierre-Yves Fleury, professeur d'orgue au Conservatoire de Macon, et des comédiens.
*Organisé par l'Association Orgue et Culture,
Tél. 03 81 50 11 73
Église Saint-Louis*

ROCHE-LEZ-BEAUPRÉ

Samedi 16 octobre à 14h30

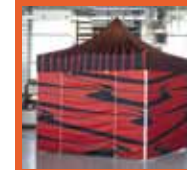
À vos méninges!

Voir page 25
Bibliothèque, Salle Victor-Hugo, 5 bis rue des Écoles

BESANÇON

Jusqu'au samedi 13 novembre

Made in Pavé



Œuvres produites en entreprises grâce au mécénat de

Mantion SAS, Vitabri, Breitling, Crédit Agricole Banque Privée, Mignotgraphie.

- À la Citadelle, jusqu'au 2 septembre: Joffrey Ferry, Cécile Meynier, Véronique Rizzo, Sabien Witteman.
- Dans la cour du musée du Temps, du 25 septembre au 13 novembre: Gilles Picouet.
- Au Pavé dans la Mare: Sabien Witteman.

*Renseignements Le Pavé dans la Mare, tél. 03 81 81 91 57 –
www.pavedanslamare.org*

GRAND CASTING

GRAND BESANÇON

« Participez au Grand Casting et devenez le ménage presque parfait de Besançon et sa région »



Rendez-vous sur
www.menagepresqueparfait.sybert.fr

THÉÂTRE MUSICAL

BESANÇON

Mardi 12 octobre à 20h

Théâtre

« *Bien des choses* »

Entre lecture de cartes postales et interprétation de saynètes saugrenues, François Morel et Olivier Saladin déploient toutes les facettes de l'humour qui a fait leur succès.

Jeudi 14 octobre à 20h

Concert

« *Thank You Mr Bernstein* »

avec l'Orchestre de Besançon Franche-Comté et l'Orchestre de Dijon Bourgogne.

Vendredi 15 octobre à 20h

La nuit des librairies

Dans le cadre de « Librairies en Fête! », les neuf librairies de Besançon vous offrent une soirée exceptionnelle.

Mardi 19 octobre à 20h

Concert

« *Ravel / Chostakovitch* »

avec l'Orchestre du Conservatoire de Paris.

Samedi 6 novembre à 20h

Concert

« *Belle et ressemblante* »

La chanson polyphonique française avec l'ensemble vocal AEDES.

Mardi 9 et mercredi 10 novembre à 20h

Opéra

« *Didon & Enée* »

avec Sébastien D'Hérin et mise en scène par Bernard Lévy.

Opéra tragique en trois actes.

Samedi 13 novembre à 20h30

Opéra

« *Didon & Enée* »

Harmonie municipale.

Renseignements et locations
au 03 81 87 81 97 ou
www.leteatre-besancon.fr

GENNES

Samedi 16 octobre de 14h à 18h
et dimanche 17 octobre
de 10h à 17h30

Exposition Arts et Nature

Contact, tél. 03 81 55 89 00
Salle polyvalente

NANCRAY

Samedi 16 octobre de 10h à 17h

Cuisiner au four à pain à l'âtre

Marie-France donnera toutes les astuces concernant l'utilisation, l'entretien et la mise en route d'un four à pain, à 13h, dégustation du pain.
Renseignements au 03 81 55 29 77
Musée des Maisons comtoises

BESANÇON

Samedi 16 octobre de 9h à 12h
et dimanche 17 octobre
de 10h à 18h

Marché alimentaire et solidaire

Organisé par le collectif régional AlimenTerre RéCiDev,
Tél. 03 81 41 05 87
Place de la Révolution

BESANÇON

Samedi 16 et
dimanche 17 octobre

À la rencontre des Métiers d'Art

Portes ouvertes dans les ateliers d'art sur l'ensemble de la Franche-Comté.

Exposition sur le thème du verre en partenariat avec la Ville de Besançon.
Métiers d'Art en Franche-Comté,
Tél. 03 81 48 93 90
Place Pasteur

ROCHE-LEZ-BEAUPRÉ

Vendredi 22, samedi 23 et
dimanche 24 octobre de 10h à 17h

Stages Pastel avec Martine Salendre

Ateliers proposés par l'Association Tera Patchouk.
Renseignements et inscriptions au 03 81 57 07 11 ou tera-patchouk@orange.fr

50 ANS DE LA CITADELLE



Exposition

Jusqu'au 3 novembre

« Autour du bois »

Découvrez une exposition entièrement réalisée par les Compagnons du Devoir sur la thématique du bois : la matière, les métiers, les méthodes de construction...

Parcours enfants

Dimanche 17 octobre
puis, tous les jours du 24
au 31 octobre
(sauf le samedi 30), à 15h.
Lundi 1^{er}, mardi 2 et
mercredi 3 novembre à 15h

« Les 50 ans de la Citadelle »



Renseignements et informations au 03 81 87 83 33
www.citadelle.com

Exposition

Jusqu'au lundi 13 novembre

« MADE IN PAVE »

Œuvres produites en 2010 en résidence en entreprise et exposées en différents endroits de la ville.

Au Hangar aux manœuvres :
Nicolas Floc'h et
Sabine Witteman



Visites commentées et animées par un comédien

Dimanche 17 octobre à 15h
et lundi 1^{er} novembre à 15h

« Sur les traces des premiers visiteurs »

Grâce à des personnages surgis du passé, tous les secrets de l'enceinte vous sont dévoilés!

BESANÇON

Vendredi 22, samedi 23 et
dimanche 24 octobre de 10h
à 20h et lundi 25 octobre
de 10h à 17h

Salon Habitat, Déco & Jardins

Renseignements :
www.salon-habitat.com
Parc des expositions Micropolis

MORRE

Samedi 23 octobre à 19h30

Concert « Morre en musique »

Moment musical, musiques « anciennes », autour de l'orgue.
Artistes amateurs et professionnels, autour de Michel Gentilhomme.
Église

SAÔNE

Samedi 23 octobre à 20h

Loto

Organisé par l'ASSM.
Espace du Marais

PELOUSEY ET BESANCON

Du lundi 25 au samedi 30 octobre

Stage de musique

Piano quatre mains, djembé, atelier découverte instrumentale, initiation au violon, violoncelle, piano, flûte à bec, spécial initiation guitare accompagnement et stage de soutien et de perfectionnement.
Renseignements et inscriptions, école de musique Arthys, tél. 03 81 60 22 17
17 rue de la Grette à Besançon et 10 rue la Plantière à Pelousey

BESANÇON

Mercredi 27 octobre de 14h à 17h

Portes ouvertes de l'appartement

« Fontaine-Éco, et toi ? »

Du salon à la cuisine, de la salle de bains aux toilettes, vous pourrez découvrir les gestes du quotidien qui vous permettront de participer activement à la préservation de l'environnement tout en faisant des économies. Contact, Espace Info Énergie du CAUE du Doubs, tél. 03 81 82 04 33
26 D rue de Fontaine-écu

SAÔNE

Samedi 30 octobre de 14h à 17h

Atelier « des nichoirs pour les oiseaux du marais »

Atelier de construction et de pose de nichoirs, animé par la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Franche-Comté. Renseignements et inscriptions au Syndicat mixte du marais de Saône, tél. 03 81 55 48 75

BESANÇON

Vendredi 5 novembre de 15h à 19h, samedi 6 novembre de 10h à 19h et dimanche 7 novembre de 10h à 17h

Foire aux livres

Organisée par SOS Amitié, tél. 03 81 51 25 38
Gymnase, 28 rue Fontaine Écu

BESANÇON

Du jeudi 4 au dimanche 7 novembre

Musiques Libres 2010

- Jeudi à 15h : L'ensemble Linea – Strockhausen raconté aux enfants. Avec Keiko Murakami (flûte) et Antoine Pexqueur (basson).
 - Vendredi à 21h : Knaben Ensemble, voix elliptiques à 22h : Élise Caron / Yves Rocher / Philippe Deschepper
 - Les Animaux de Jacques Roubaud
 - Samedi à 11h30 : Laura Tejeda-Martin – poèmes partitions de Bernard Heidsieck
 - à 15h : Ensemble du Conservatoire à Rayonnement Régional du Grand Besançon – concert/lecture
 - à 18h : Valérie Philippin – spectacle pour voix seule
 - à 21h : Catherine Jauniaux / eRikm
 - à 22h : Accroche Note – programme Michaël Jarrell en présence du compositeur et improvisations
 - Dimanche à 11h30 : Saori Furukama – pièces pour violon seul
 - à 15h : Ensemble vocal contraste – Stimmung de Stockhausen
- Renseignements au 03 81 83 39 09 ou aspro.impro@gmail.com

BESANÇON

Samedi 6 novembre de 8h à 16h

Bourse aux skis

Dépôt du matériel : vendredi 5 novembre de 18h à 21h
Restitution des invendus : samedi 6 novembre dès 18h
Renseignements au Club alpin, tél. 03 81 81 02 77
Salle de la Malcombe

NANCRAY

Samedi 6 novembre à 13h30

Opération Fleurissement – Formations d'automne

Aidons les animaux du jardin à passer l'hiver : le rôle de la haie vive. Inscriptions obligatoires au Grand Besançon
Tél. 03 81 65 79 54
Musée de plein air des Maisons comtoises

TORPES

Dimanche 7 novembre à partir de 9h

Course de la grapille

Courses adultes de 7 et 13 km, le matin et pour les enfants à partir de 3 ans l'après-midi.
Contact, tél. 03 81 58 66 21

BESANÇON

Judi 11 novembre à partir de 14h

Loto

Organisé par La Saint-Claude Gym, renseignements au 03 81 80 44 95
Lycée St-Jean, entrée parking rue Violet

BESANÇON

Vendredi 12, samedi 13 novembre de 11 heures à 18h et dimanche 14 novembre de 11h à 13h

Exposition-vente " Les Amies du Patchwork "

Temple Eglise Réformée, 5 rue Goudimel

SAÔNE

Samedi 13 novembre

Exposition des pratiques amateurs et les talents de Saône

Sculptures, peintures, dessins, photos, broderies... sur le thème les animaux sauvages de nos régions.
Médiathèque l'Outo

Samedi 13 novembre de 9h à 12h

" Les oiseaux venus du froid "

Animations Ligue pour la Protection des Oiseaux de Franche-Comté. Renseignements et inscriptions au Syndicat mixte du marais de Saône, tél. 03 81 55 48 75

Samedi 13 novembre de 8h30 à 12h30

Bourse aux jouets et puériculture

Dépôt des articles le vendredi 12 novembre de 14h à 18h30. Organisée par l'ASPARELE et les Loustiques du Marais Renseignements au 03 81 55 72 89 et 03 81 55 86 86

Samedi 13 novembre à 20h30

Loto

Organisé par l'Association des parents d'élèves de Saône (ASPARELE) Renseignements et réservations au 03 81 55 81 36 ou 06 59 42 44 89

FONTAIN

Samedi 20 novembre à 9h

Opération Fleurissement – Formations d'automne

Décorons la maison d'éléments naturels prélevés dans le jardin Renseignements au Grand Besançon Tél. 03 81 65 79 54
Salle de convivialité, mairie



NANCRAY

Dimanche 7 novembre

Journée thématique " A boire ! "

À cette occasion, toutes les boissons comtoises seront à l'honneur.

Les visiteurs pourront apporter leurs pommes et repartir avec du jus tout frais (pressage des pommes à l'ancienne).

- Découverte de micro-brasseurs régionaux.
 - Producteur de kirsch de Fougeroles.
 - Fabrication et dégustation de limonade, de tisanes, de sirops, de liqueur.
 - Dégustation et vente de vins régionaux.
 - Découverte de bières bio avec le club Malt et Houblon.
- Une journée conviviale et chaleureuse pour se réchauffer en début d'hiver!

Musée des Maisons comtoises, tél. 03 81 55 29 77

Nous ne sommes pas en mesure de communiquer la totalité des manifestations se déroulant à Besançon. Nous vous invitons à vous reporter au site www.grandbesancon.fr

ENVOYEZ-NOUS VOS ANNONCES

Vous souhaitez annoncer une manifestation ?

Écrivez au journal : Grand Besançon 4, rue Gabriel-Plançon 25 000 Besançon Fax : 03 81 82 29 60 magazine@grandbesancon.fr

Délai limite de parution, le lundi 18 octobre

pour le journal de novembre-décembre 2010. La publication de ces annonces est gratuite et la rédaction se réserve le choix des textes publiés.

»» Équipementier maisons BBC neuf ou en rénovation, réaliser des économies d'énergie ««

SOLAIRE THERMIQUE

- EAU CHAUDE SANITAIRE
- CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE
- COUPLAGE POSSIBLE* SUR L'INSTALLATION EXISTANTE



Conception H'ABT architecture

SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

- PRODUCTION D'ÉNERGIE



*validation nécessaire en fonction de l'installation existante

LE CAPTEUR PLAN LE PLUS PERFORMANT D'EUROPE



» Chauffage-Ventilation

Chaudière gaz ou fioul, à condensation,
Chaudière bois granulé,
Chaudière bois hydro-accumulée,
Couplage avec solaire,

Poêle bois ou granulés avec mini chaudière intégrée,
Contrat de maintenance sur toutes nos installations
Plancher chauffant hydro et radiateurs basse température,
VMC double flux avec ou sans puits canadien.

» Sanitaire

Création complète de salles de bain neuves ou rénovation,
Réhabilitation complète de votre salle de bain,
Remplacement de WC, lavabo, baignoire, douche,...

Présent au Salon de l'Habitat
Stand F22
Du 22 au 25 Octobre 2010
»» VOS SOLUTIONS TOITURES
Neuf ou rénovation ««



» Charpente

Traditionnelle ou fermette,
Réhabilitation de combles perdus en combles aménagés.

» Couverture

Réparation et remise à neuf,
Petites et moyennes surfaces
Pose ou remplacement de fenêtres de toits ou de vélux.

» Zinguerie

Noues, faitières, chéneaux...
Fabrication sur mesure,
Création ou remplacement de vélux.

» Isolation sous toiture

Laine de bois,
Ouate de cellulose,
Laine de roche soufflée.

»» À VOTRE ÉCOUTE DEPUIS PLUS DE 30 ANS ««



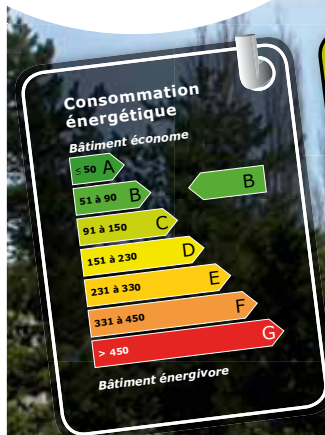
92, rue de Dole
25000 BESANÇON
Tél. 03 81 41 09 76 ■ Fax : 03 81 41 14 31
Courriel : contactenrj@orange.fr



À LOUER BUREAUX

Visibilité exceptionnelle : 65 000 véhicules/jour

À SAISIR
Dernières surfaces
en Zone Franche Urbaine



Rue Brabant à Besançon

1 200 m² divisibles de 20 m² à 265 m²

03 81 41 45 99

DB
Château de
LA DAME BLANCHE

Donnez à votre événement la dimension qu'il mérite !



Idéalement situé, à sept minutes de la sortie d'autoroute de Valentin, près de Besançon, le Domaine de la Dame Blanche à Geneuille, vous accueille pour une escapade privée, familiale ou professionnelle. Les vieilles pierres et le parc offrent une sensation de dépaysement et de calme inédit, à deux pas de Besançon.

Notre chef Anthony SERRA et son équipe vous proposent une cuisine moderne et inventive.

Menu à partir de 32 € (formule à 24 € du lundi au vendredi)
Ouvert midi et soir

1, chemin de la Goulotte - 25870 GENEUILLE

Tél. 03 81 57 64 64

www.chateau-de-la-dame-blanche.fr

